



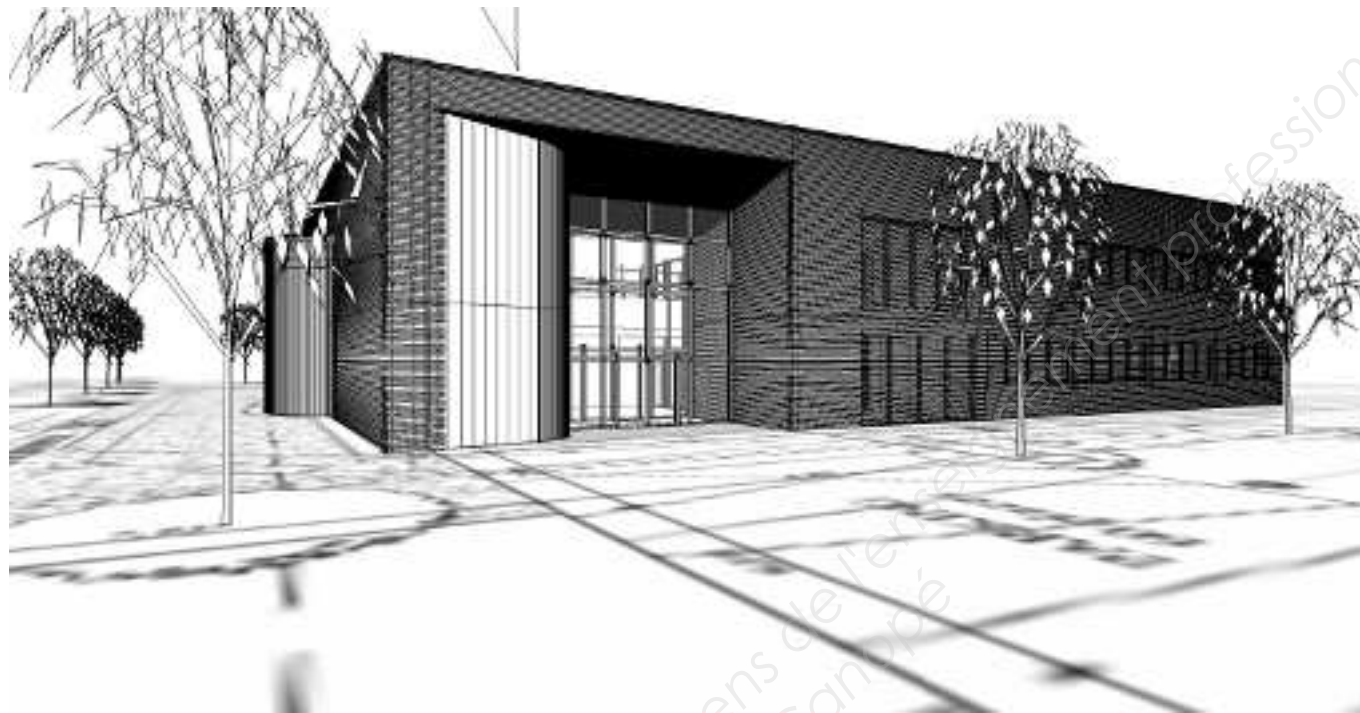
**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL
TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT

Option B: ASSISTANT EN ARCHITECTURE



DOSSIER DE BASE

CONSIGNES aux candidat(e)s et aux surveillant(e)s d'épreuve:

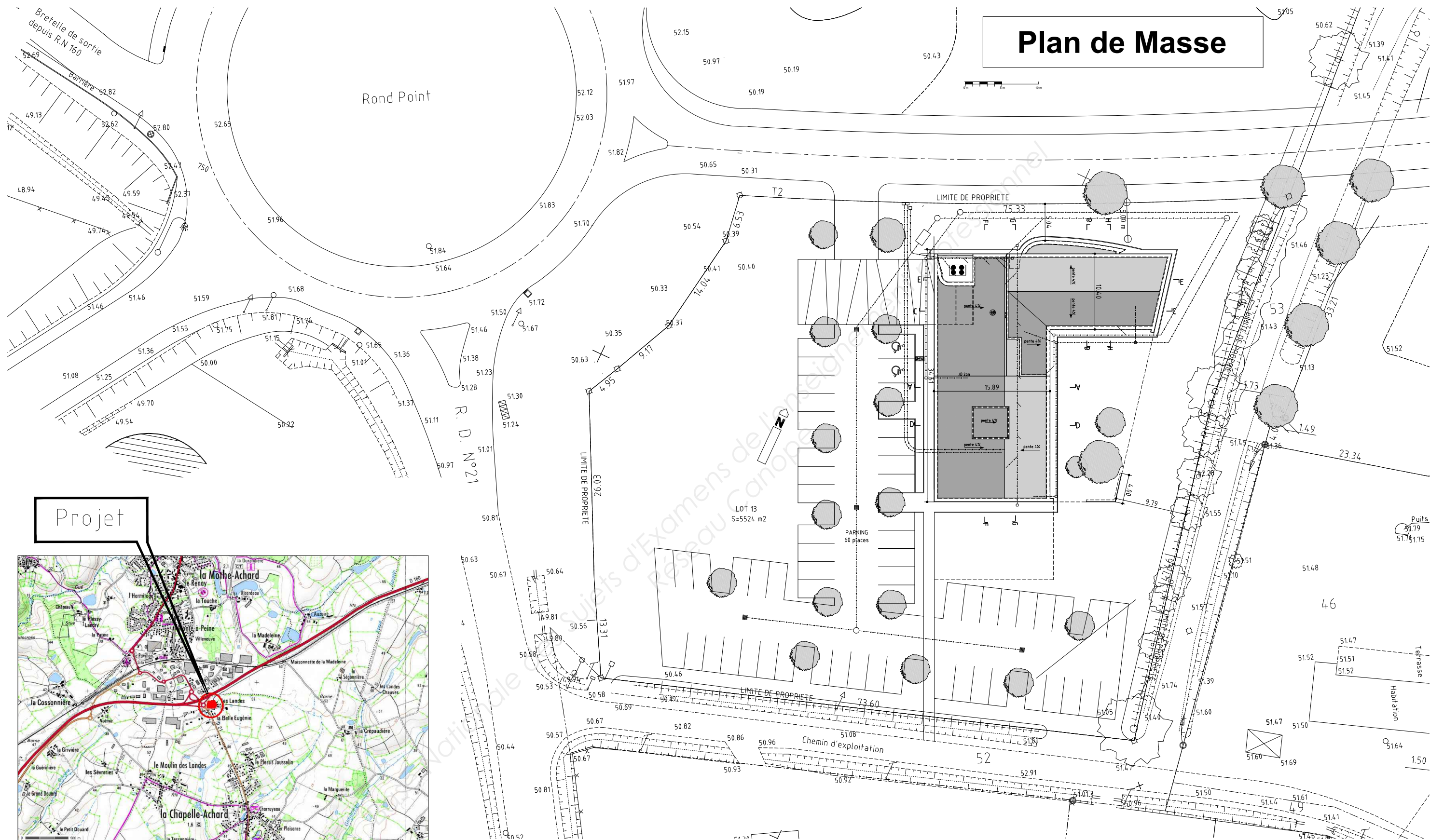
Ce dossier de base sera rendu aux surveillant(e)s en fin d'épreuve :

- il sera redonné aux candidat(e)s par le centre, au début de l'épreuve suivante ;
- il sera laissé aux candidat(e)s à l'issue de la dernière épreuve.

Identification du (de la) candidat(e) :

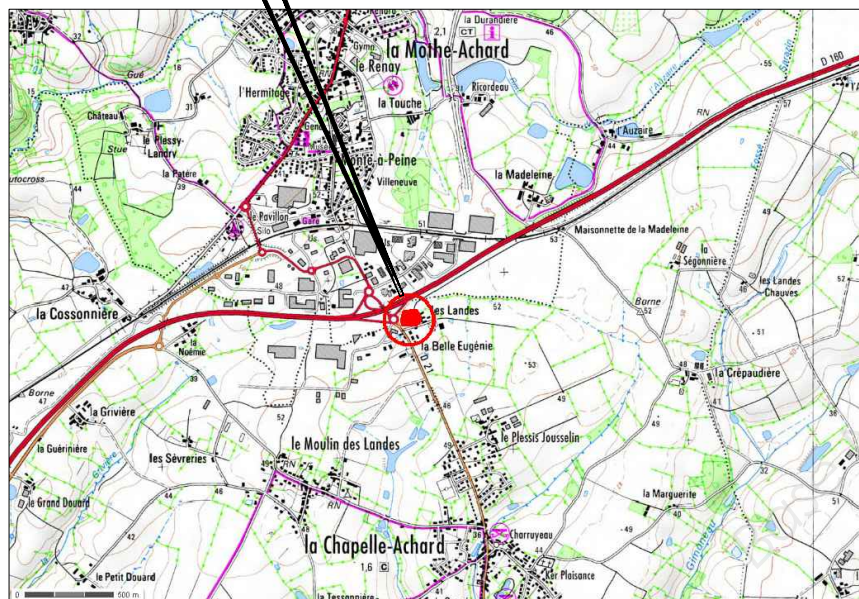
SOMMAIRE	Papier	Numérique
DIAPORAMA : présentation du site / projet		Diaporama + animation +maquette
DOCUMENTS GRAPHIQUES :	DG1 à DG11	DG1 à DG11
PIÈCES ÉCRITES :	PE1 à PE9	

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	Communauté de communes du pays des Achards	
	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	1/21



Plan de Masse

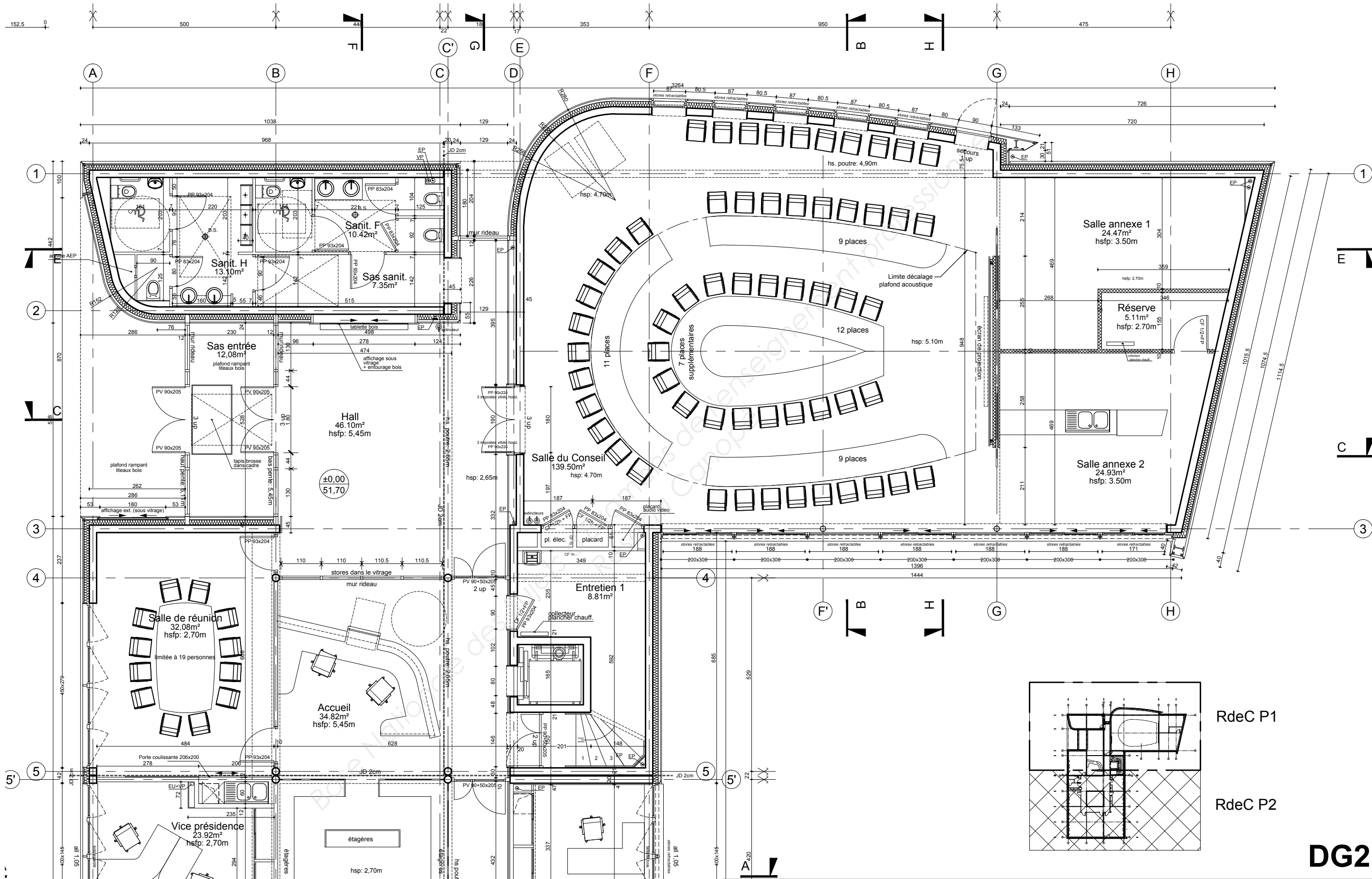
Projet



Plan de Situation

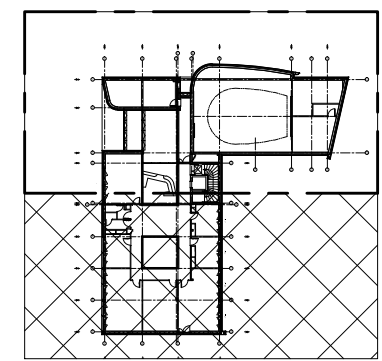
DG1

Rez de Chaussée	Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
		2/21



Rez de Chaussée

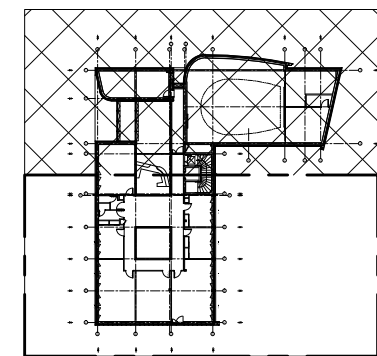
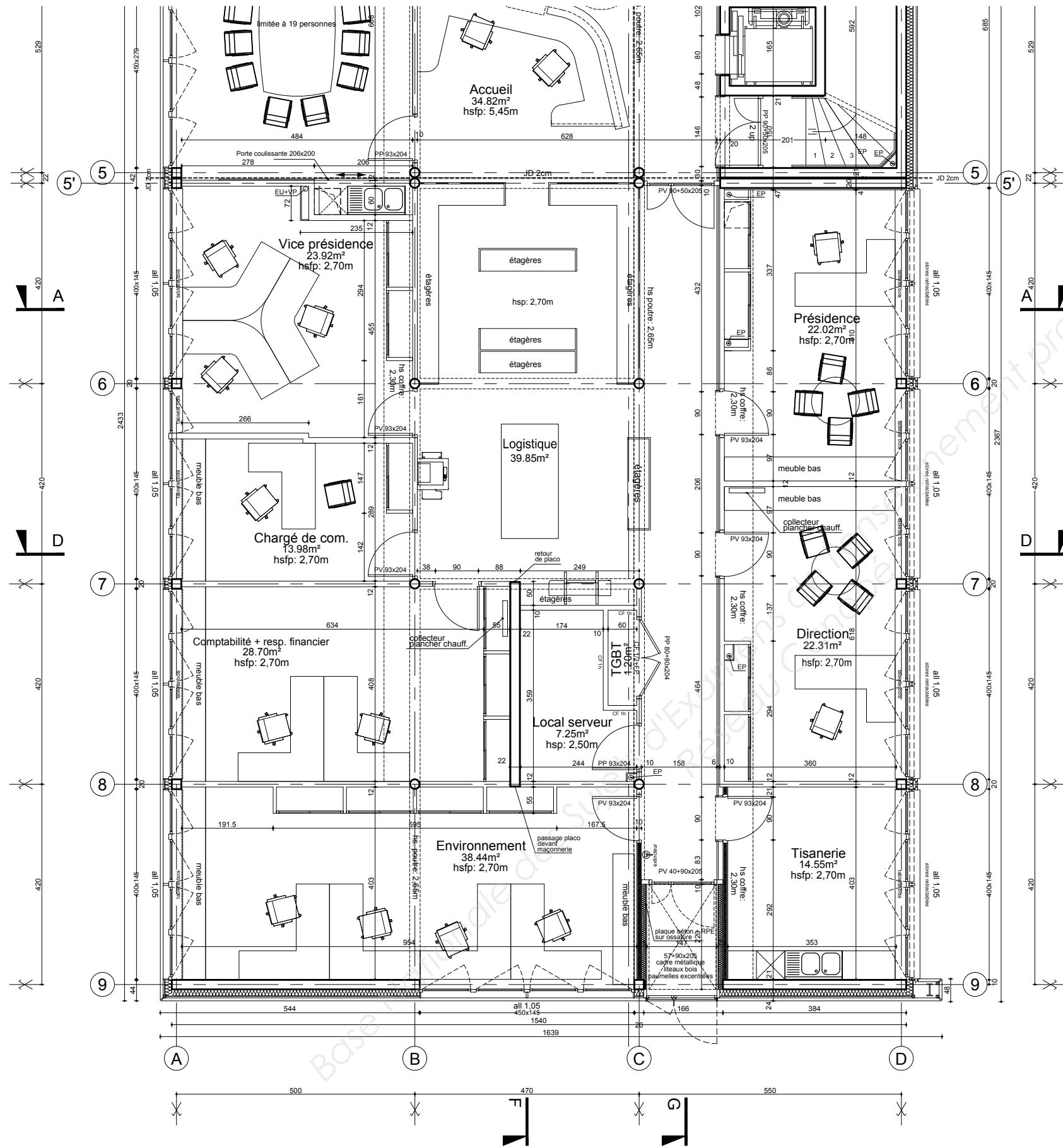
Partie 1



RdeC P1
RdeC P2

DG2

Rez de Chaussée P1	Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
		3/21



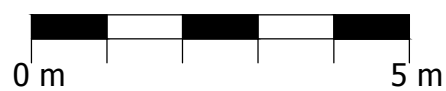
RdeC P1

RdeC P2

DG3

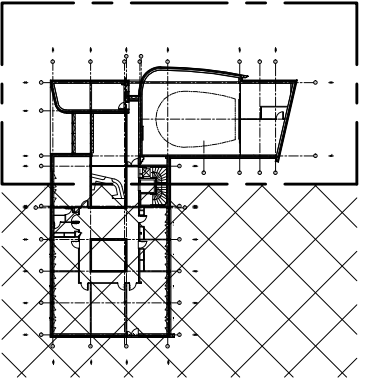
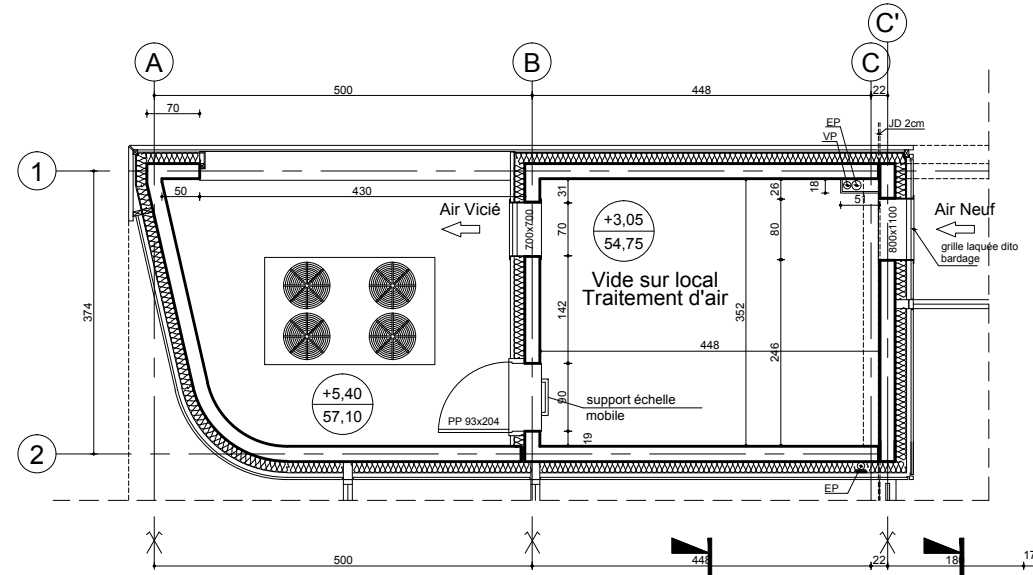
Rez de Chaussée

Partie 2

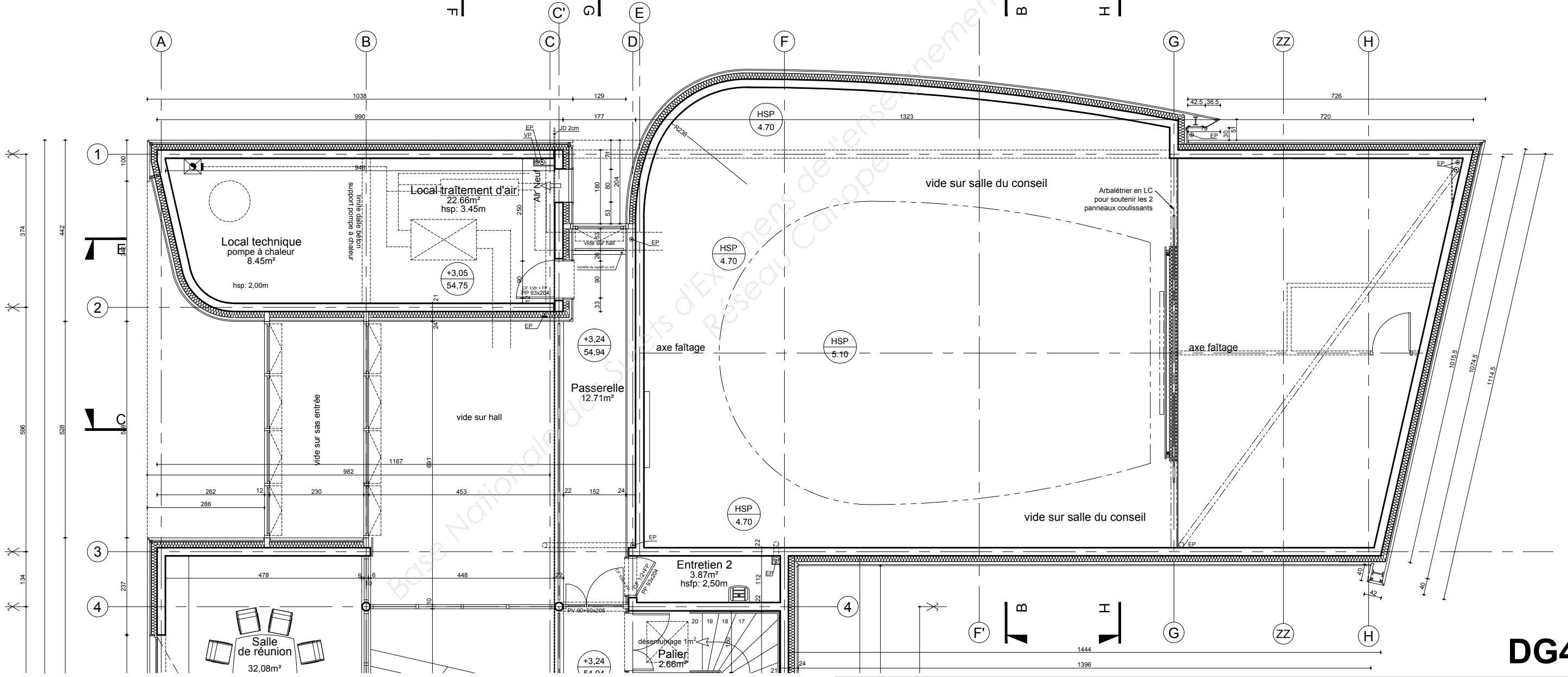


Rez de Chaussée P2	Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
		4/21

Dessus local technique



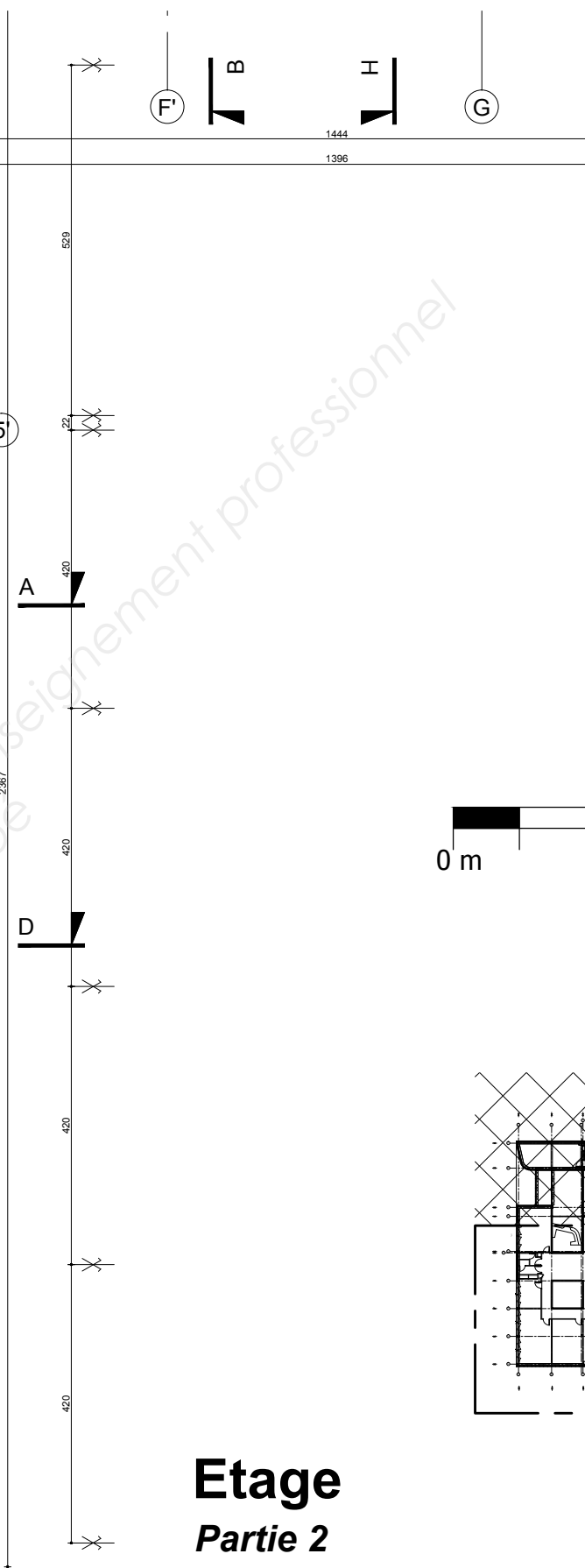
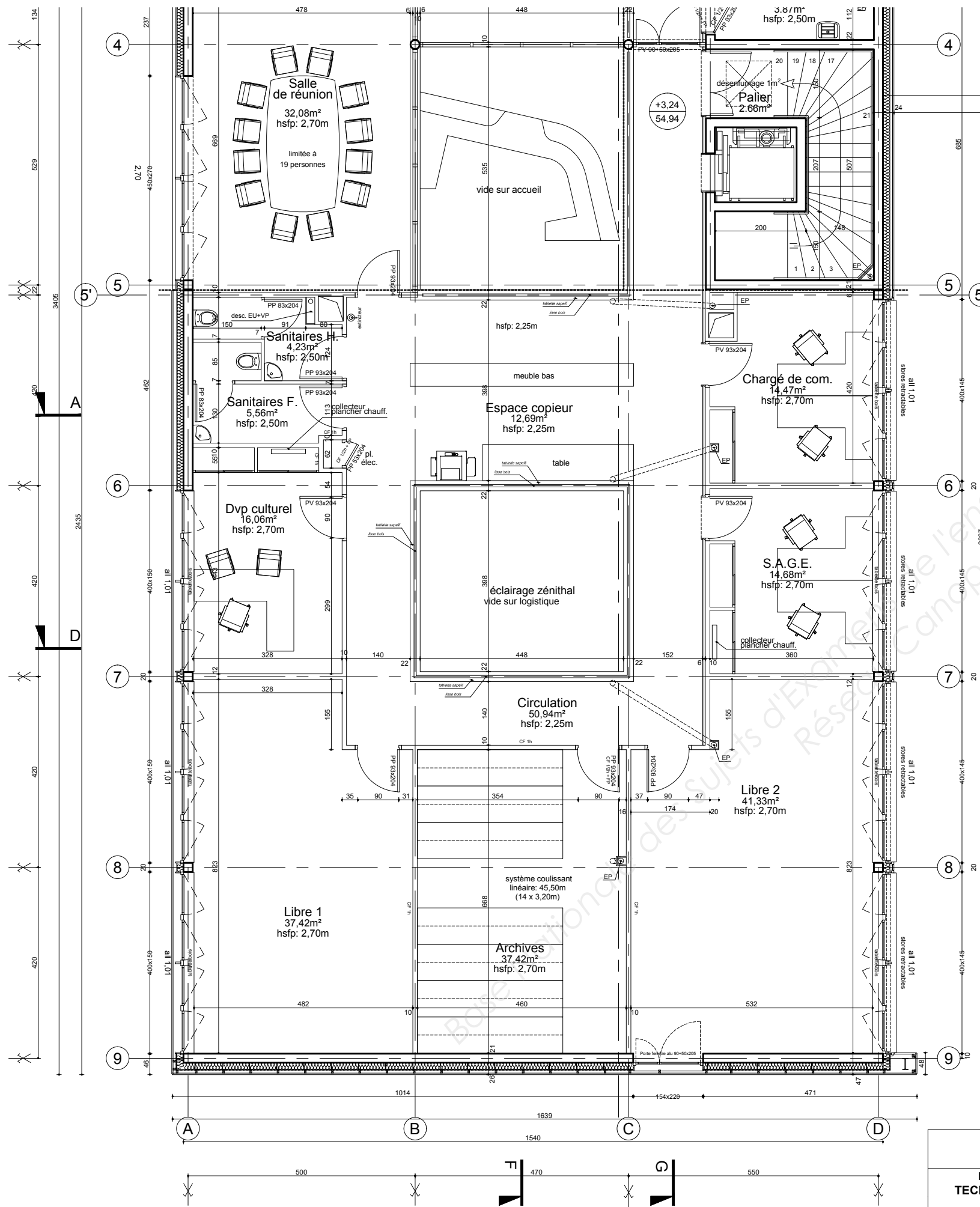
Etage P1
Etage P2



DG4

Etage
Partie 1

Etage P1		Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
			5/21

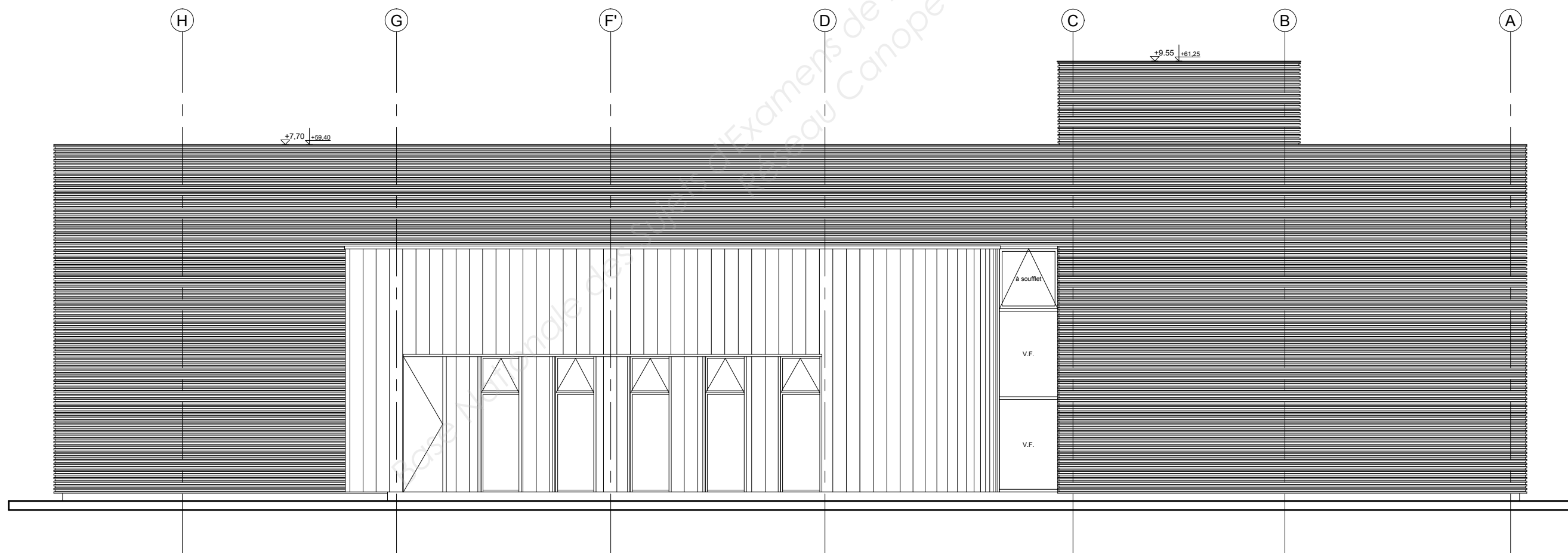
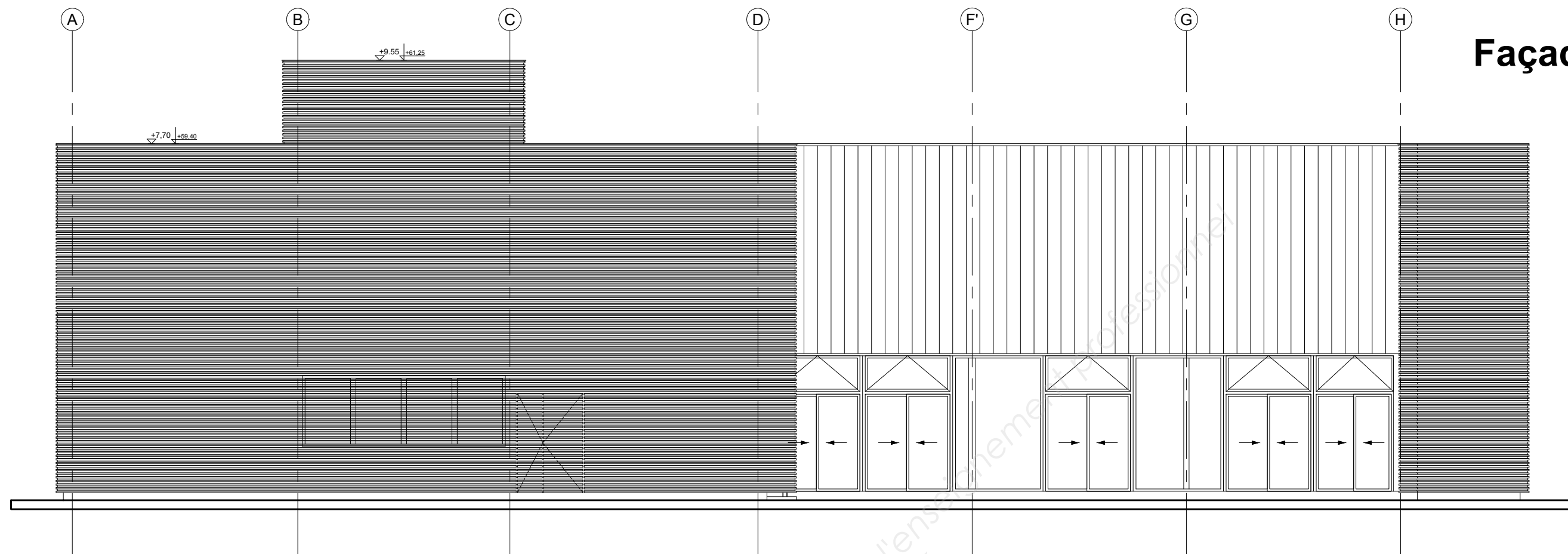


Etage Partie 2

DG5

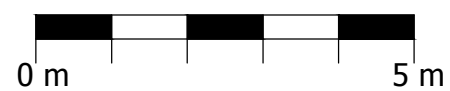
Etages P2		Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B :		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
ASSISTANT EN ARCHITECTURE			6/21

Façade Sud



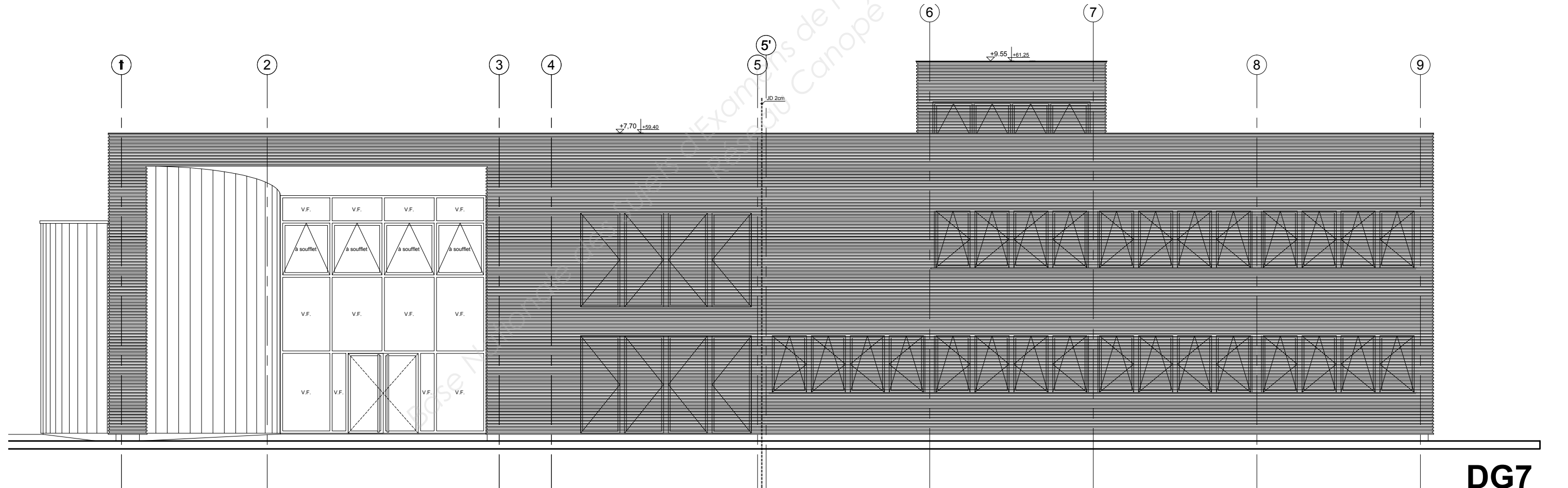
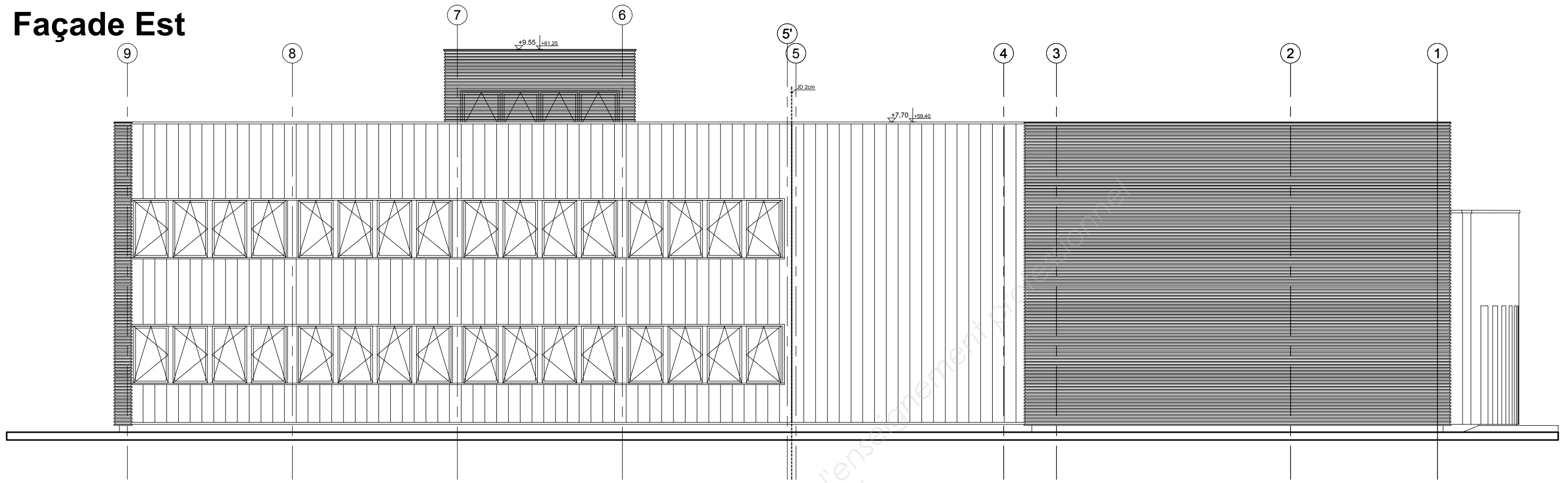
Façade Nord

DG6

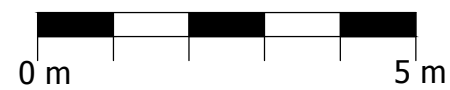


<p>Façades Nord - Sud</p>	<p>Communauté de Communes du Pays des Achards</p>	
<p>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE</p>	<p>EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER</p>	<p>DOSSIER DE BASE 7/21</p>

Façade Est

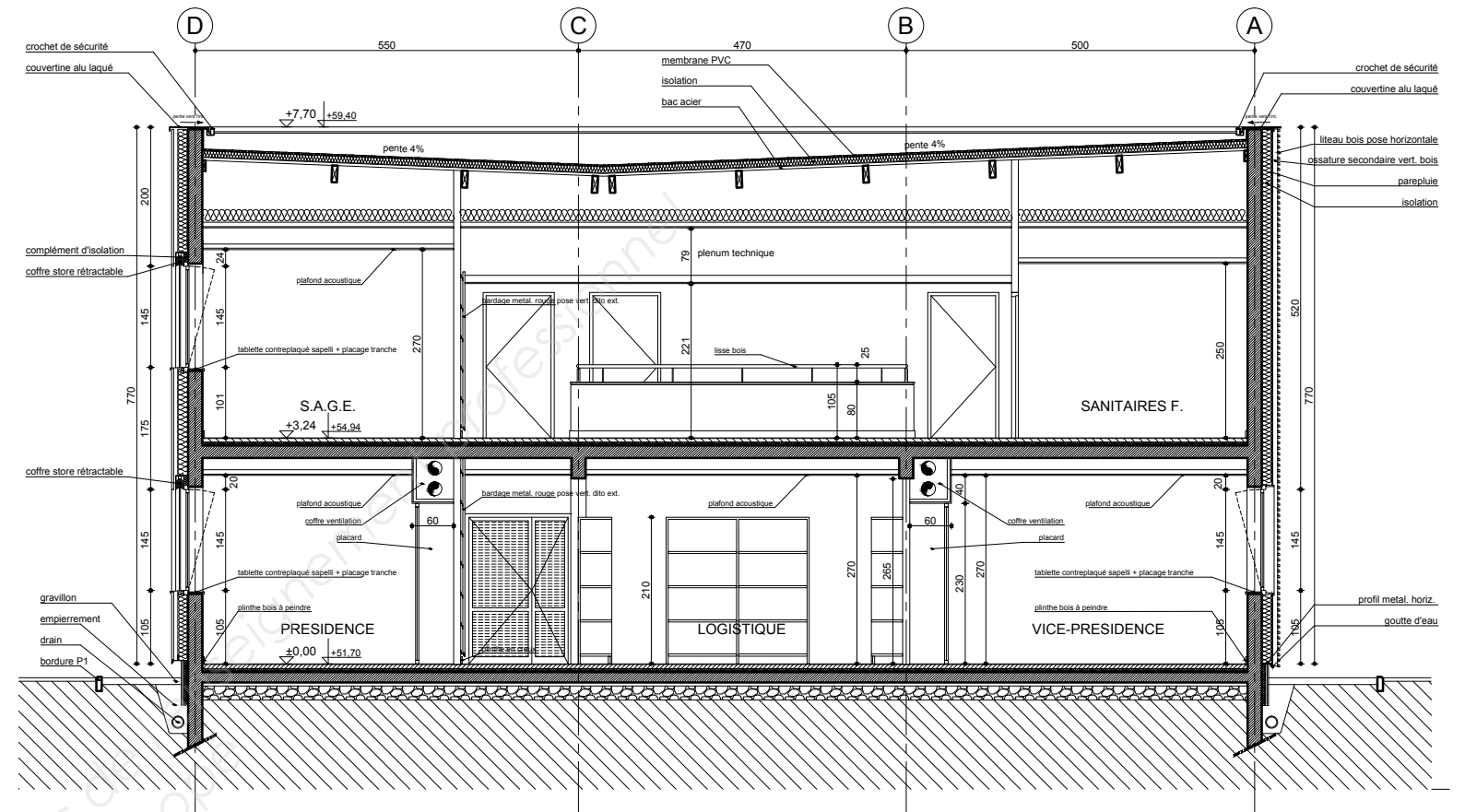
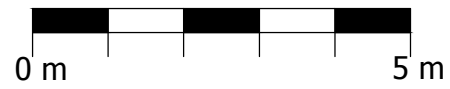


Façade Ouest

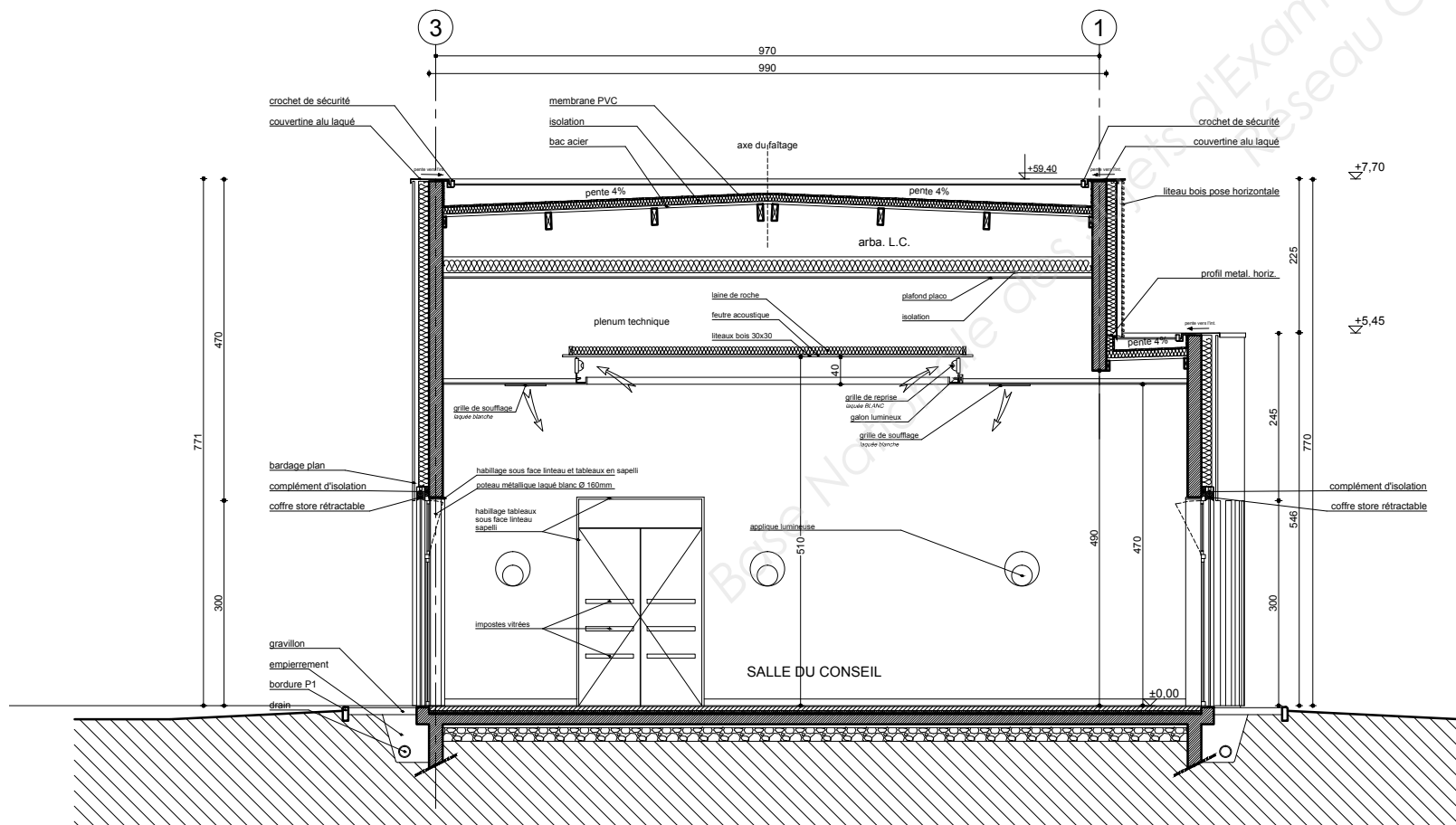


DG7

Façades Est - Ouest	Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE 8/21



Coupe A

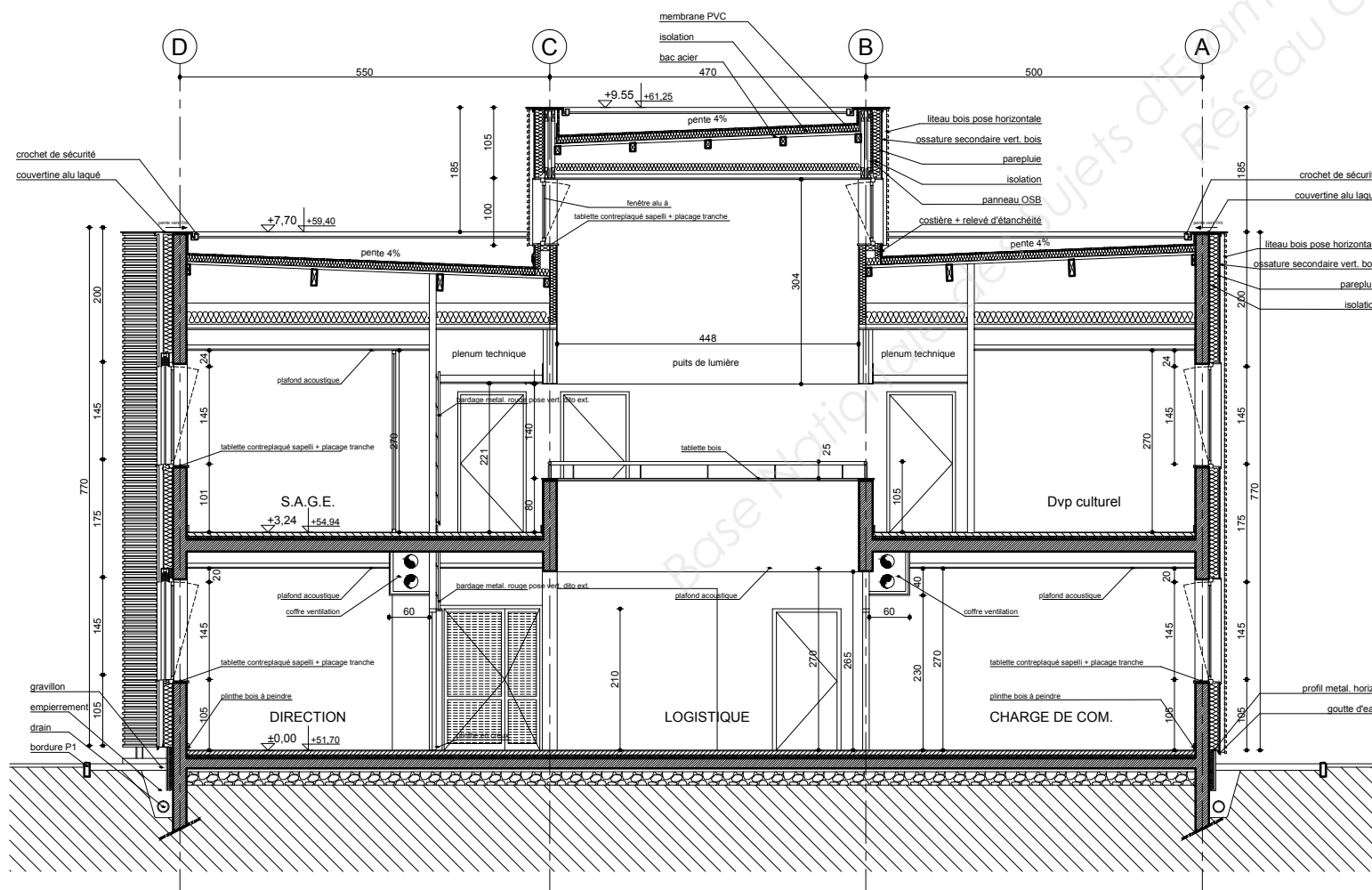
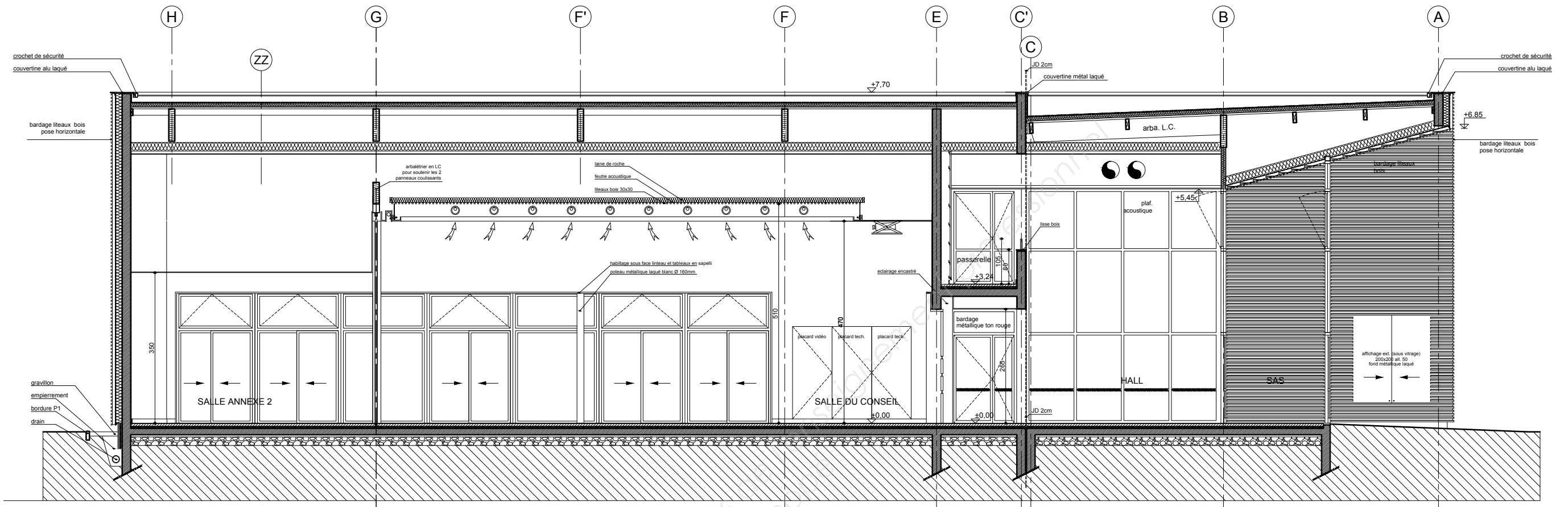


Coupe B

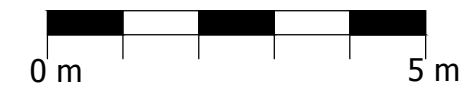
DG8

<p>Coupe A et B</p>	<p>Communauté de Communes du Pays des Achards</p>	
<p>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE</p>	<p>EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER</p>	<p>DOSSIER DE BASE 9/21</p>

Coupe C



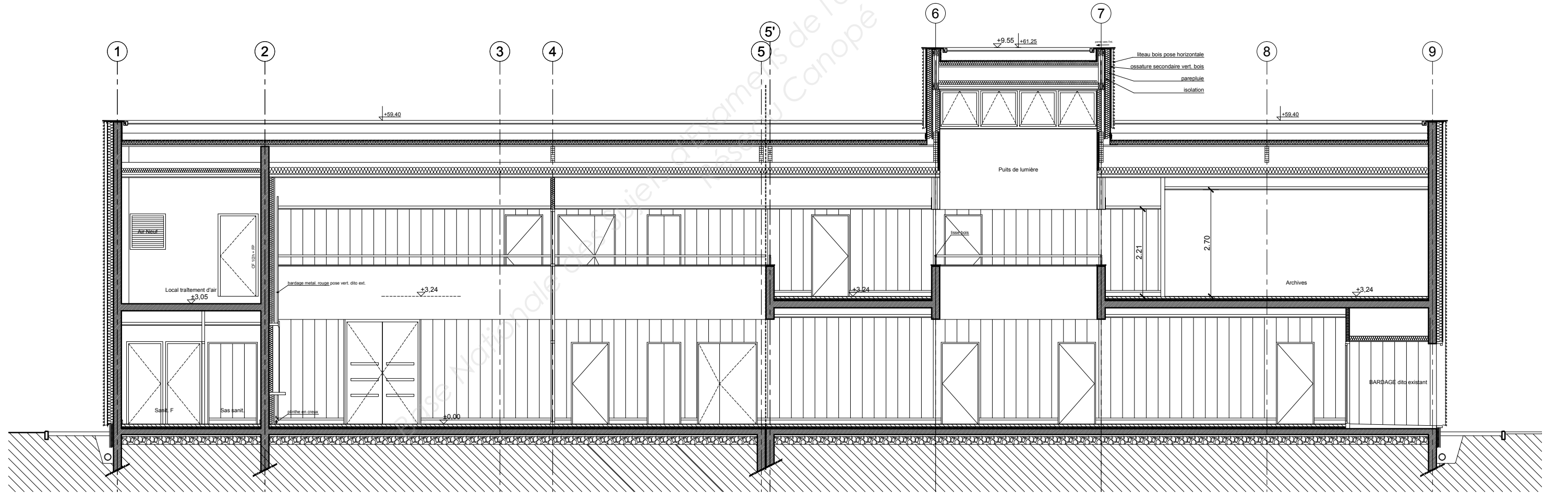
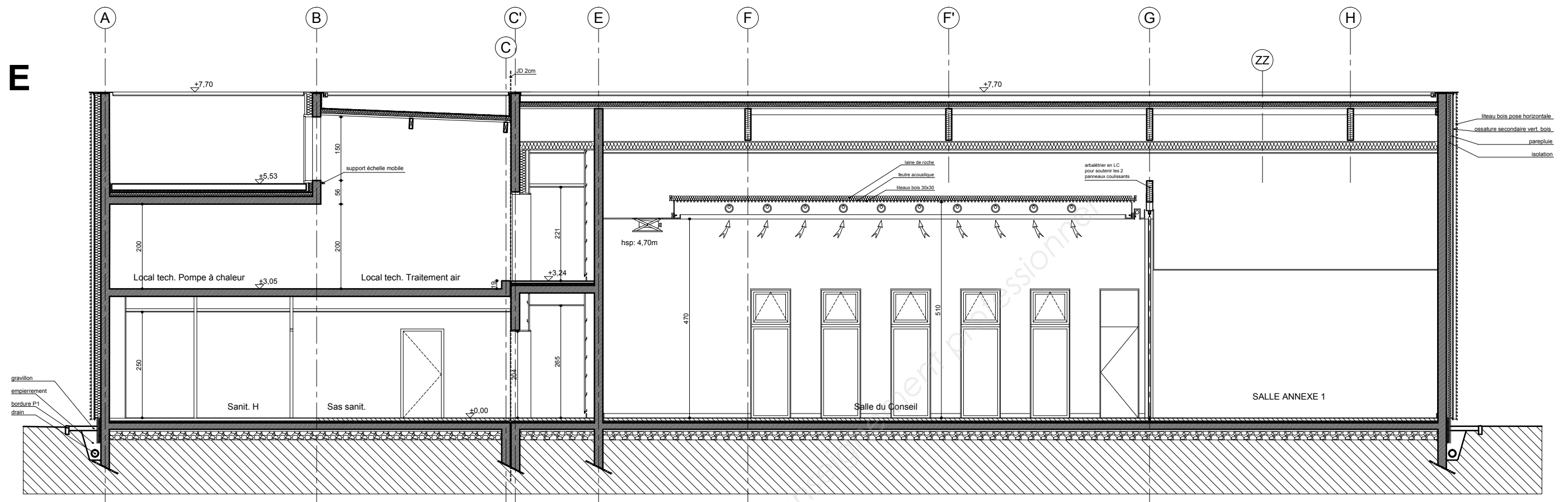
Coupe D



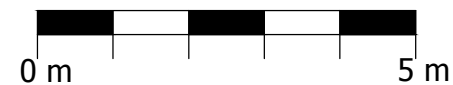
DG9

<p>Coupe C et D</p> <p>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE</p>	<p>Communauté de Communes du Pays des Achards</p> <p>EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER</p>	<p>DOSSIER DE BASE</p> <p>10/21</p>
--	--	---

Coupe E



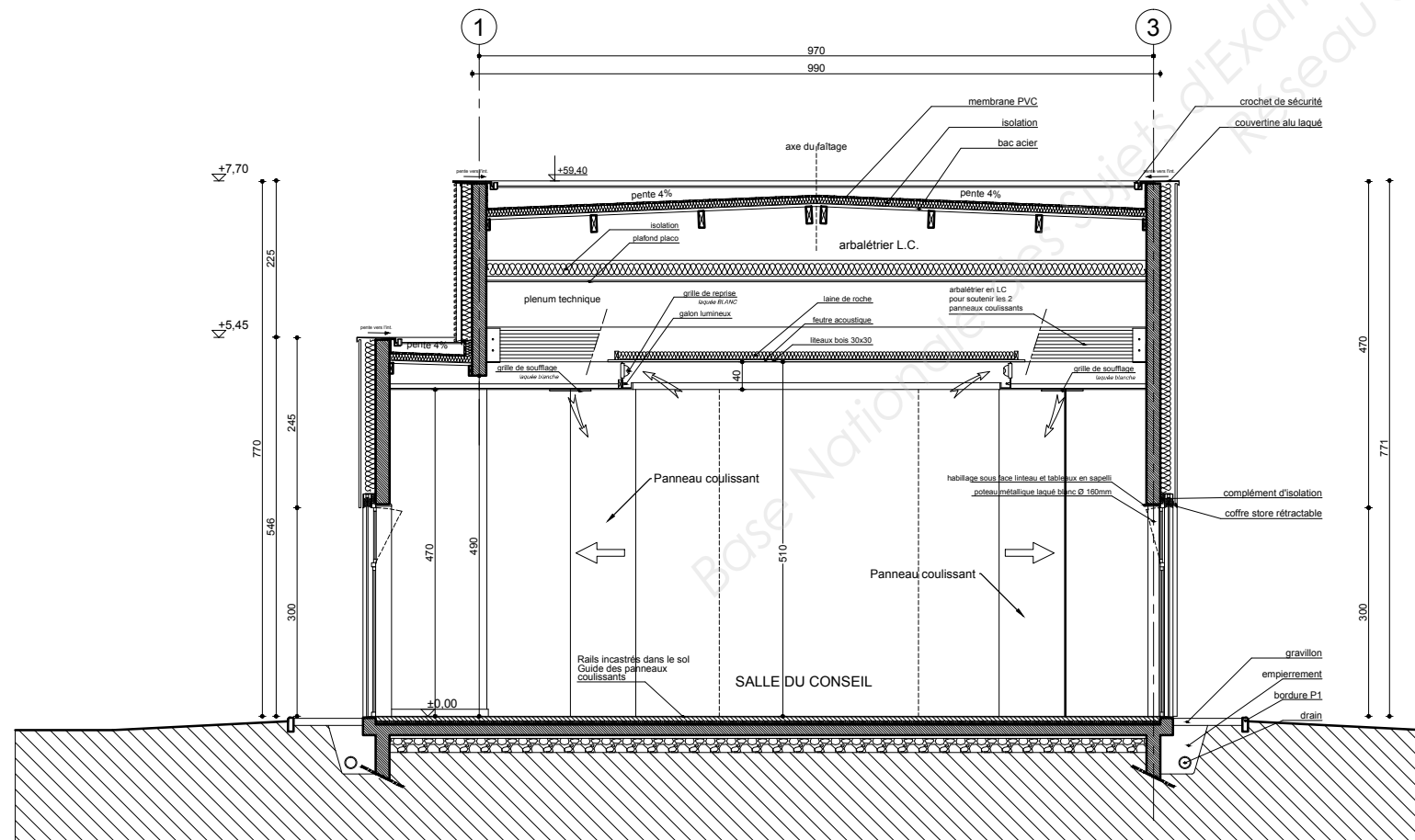
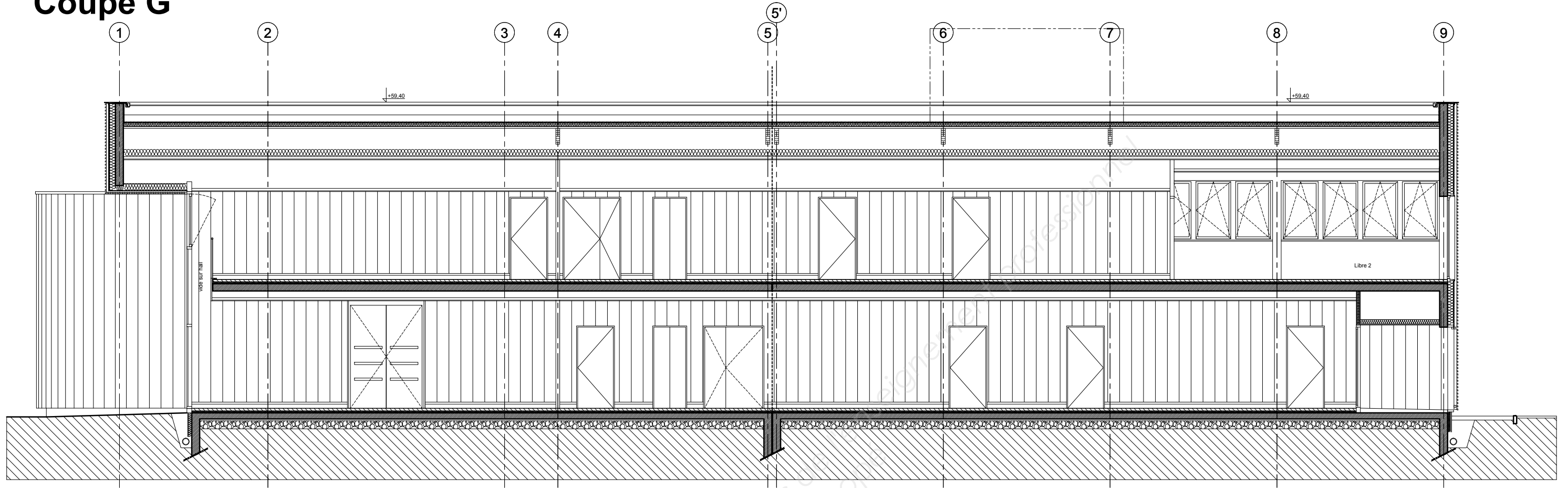
Coupe F



DG10

Coupe E et F		Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE		EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE 11/21

Coupe G



Coupe H

DG11

Coupe G et H	Communauté de Communes du Pays des Achards	
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	EPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL EPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
		12/21

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES

**DESCRIPTIF
(MARCHÉS PUBLICS)**

Maître d'ouvrage

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ACHARDS

Nature de l'opération

Construction du siège de la communauté de communes

2.3 SÉCURITÉ INCENDIE

2.3.1 Classement de l'établissement.
L'établissement est un ERP de 5^e catégorie de type W et L.

2.8 FONDATIONS

2.8.4 Béton de propreté.
Mise en place en fond de fouille d'un béton de propreté, avant bétonnage. Béton B1.
Épaisseur : 0,10 m ou suivant étude BA.

2.8.5 Puits.

2.8.5.1 Puits à la tarière Ø suivant plans béton.

2.8.5.4 Aciers pour puits.

2.8.6 Longrines béton armé en périphérie du bâtiment coulées en place ou préfabriquées suivant méthodologie retenue par l'entreprise.

2.8.9 Étanchéité des soubassements par badigeonnage de type FLINKOTE en deux couches croisées
Mise en place au pied du mur d'un drain.

2.8.10 Désinfection du terrain par barrière de protection (physique ou physico-chimique) entre le sol et le bâtiment.

2.11 DALLAGE PORTÉ

2.11.1 Plancher bas comprenant :

- reprofilage de la plate-forme VRD compris apport en grave concassée 0/31,5 ;
- reprofilage, nivelage sablage avec fermeture en sable sur 5 cm épaisseur ;
- isolation contre la remontée des eaux par film polyane de 200 microns ;
- dalles portées en béton armé avec incorporation d'un treillis soudé et acier chapeau épaisseur suivant étude du BET structure.

2.12 ÉLÉVATIONS BÉTON ARMÉ

2.12.1 Poteaux BA.

2.12.1.4 Élévation en blocs à bancher.

2.12.1.5 Plancher haut RDC par prédalles.

2.12.1.6 Escalier béton balancé avec marches et contre marches. Hauteur à franchir : 3,20.

Localisation : escalier d'accès à l'étage.

2.13 ÉLÉVATION EN MACONNERIE TRADITIONNELLE

2.13.1 Maçonnerie d'agglomérés en béton de granulats courants, conformes à la norme NF P 14-301, hourdés au mortier bâtard avec rejointoiement vertical et horizontal.

Les ouvrages béton armés seront insérés dans les agglomérés spéciaux en U ou d'angle en protection des chocs thermiques.

2.13.2 Ossature béton armé comprenant : béton, coffrages, armatures suivant étude béton armé compris feuillures, réservations, fourreaux.

Degré de stabilité au feu à respecter suivant réglementation.

2.13.2.1 Chaînages verticaux.

2.13.2.2 Linteaux.

2.13.2.3 Chaînages horizontaux sur allèges.

2.13.2.4 Chaînages horizontaux intermédiaires.

2.13.2.5 Chaînages horizontaux d'arase.

2.13.2.6 Chaînages horizontaux de plancher.

2.13.2.7 Sommiers.

2.13.2.8 Pré-scellement.

PE1

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	13/21

2.14 FINITIONS SUR MAÇONNERIE TRADITIONNELLE

- 2.14.1 Enduits d'imperméabilisation exécuté en deux passes sur dégrossi préalable.
Localisation : relevés en toiture pour relevés d'étanchéité, côtés intérieurs aux terrasses.
- 2.14.2 Bande de redressement, largeur 10 cm en enduit bâtard taloché, pour dressement intérieur devant recevoir les menuiseries extérieures.
- 2.14.3 Feuillures dans béton armé ou taillées dans les parpaings pour pose des dormants. Garnissage et calfeutrement des dormants d'ouverture après pose des menuiseries.
- 2.14.4 Seuils - surbats comportant une masse de béton avec le glacis et enduit lisse sur toutes les faces vues, nez arrondis, pentes, rejingot. Armature suivant étude BA.
- 2.14.5 Appuis non saillants exécutés en béton armé sans saillies compris coffrage.
Ils devront permettre la mise en place de l'isolant devant la masse d'appui pour éviter le pont thermique, pentes, retour d'équerre du rejingot, etc.
- 2.14.6 Rampannage en tête des maçonneries, après pose des ouvrages de charpente, en béton B4, coulé dans coffrage C4, avec scellement de la charpente au passage. Aciers de renforts suivant étude BA.

2.16 VENTILATIONS

Gaines et grilles de ventilation en acier galvanisé avec moustiquaires à l'intérieur des locaux.
La grille de ventilation en façade est à la charge du lot serrurerie.
Localisation : à voir avec le bureau d'études fluides.

2.18 DIVERS GROS ŒUVRE

- 2.18.3 Isolation ext. des soubassements par panneaux type STYRODUR 2800C ou équivalent.
Épaisseur :
Localisation : sur les soubassements, côté extérieur au bâtiment.
- 2.18.4 Enduit d'imperméabilisation sur isolant en deux passes sur dégrossi préalable.
Localisation : sur l'isolant des soubassements.
- 2.18.5 Habillage en plaque de béton de 4 cm d'épaisseur sur ossature métallique destinées à recevoir un enduit pelliculaire épais.
Localisation : sas dans le prolongement du couloir côté sud des bureaux.

Lot n°3 : CHARPENTE LAMELLÉE-COLLÉE

3.1 CHARPENTE BOIS

- 3.1.2 Stabilité au feu.
La structure sera stable au feu une demi-heure minimum.
Ferrures et boîtiers supportant des éléments porteurs : ép. minimum de 6 mm.
- 3.1.3 Ossature principale lamellé collé, en épicéa blanc du Nord, catégorie 1 de la N F B52.001.
Section suivant note de calcul pour les grandes portées.
Ossature reposant sur les murs périphériques, fixations, accessoire et toute sujétion. Écartement en fonction des éléments support de toiture à prendre en compte.
Traitement fongicide, insecticide, hydrofugé, par application en usine de deux couches de lasures traitantes, classe de risque 2.

COMPOSITION : suivant étude charpente.

Sur salle du conseil : quatre arbalétriers de type A épaisseur 14 cm en forme de delta sur files F F' G et H.

Sur partie bureaux : trois arbalétriers de type B, épaisseur 16 cm permettant la récupération des EP sur une noue centrale, sur les files 6, 7 et 8.
Deux arbalétriers type C sur les files 5 et 5'.
Un arbalétrier type D sur la file 4.
Un arêtier transversal au-dessus de la partie passerelle.
Localisation : suivant pré étude charpente.

- 3.1.4 Pannes sapin du Nord, sections suivant note de calcul et renforcées pour les grandes portées portant sur les poutres d'ossature principale.
Écartement en fonction des éléments support de toiture à prendre en compte.
Localisation : suivant pré étude charpente.
- 3.1.4.1 Type A 9 x 22,5 cm.
3.1.4.2 Type B 9 x 22,5 cm.
3.1.4.3 Type C 9 x 27 cm.
3.1.4.4 Type D 9 x 31,5 cm.
- 3.1.5 Contreventements en sapin du Nord compris coupes, fixations et toutes sujétions.
Localisation : suivant pré étude charpente.
- 3.1.6 Chevêtres en sapin du Nord compris coupes, fixations et toute sujétion.
Localisation : pénétrations de ventilation primaire et VMC selon désignation des plans.
Châssis de désenfumage sur cage d'escalier.
- 3.1.7 Ossature puits de lumière.
Sur les façades ouest et est, pour la mise en place de châssis vitrés.
Sur les façades nord et sud, pour la mise en place du complexe liteaux bois.
- 3.1.8 Ramasses bacs périphériques 6,3 x 15, portant sur les murs en maçonnerie périphérique.
- 3.1.9 Ferrures galvanisées pour fixation des éléments d'ossature principale en tête des murs.
Ferrures de fixation des pannes et de contreventements.
- 3.1.10 Traitement préventif anti termites et insectes xylophage de classes d'emplois 2 de toutes les pièces de bois de la charpente suivants EN 335-2 et NF B 50-10363.

Lot n°4 : CHARPENTE ET BARDAGE MÉTALLIQUE

4.2 CHARPENTE MÉTALLIQUE

- 4.2.1 Ossature extérieure.
Fourniture et pose de poteaux métalliques ancrés dans puits béton suivant étude charpente.
Fourniture et pose de lisses support du bardage bois.
Localisation : structure extérieure support du bardage bois formant angle côté sud-est.

4.3 BARDAGE MÉTALLIQUE - ISOLATION

- 4.3.1 Ossatures métalliques galvanisées complémentaires de bardage fixées sur la maçonnerie.
Ossature en tubes métalliques rectangulaires permettant la continuité du bardage métallique.
Localisation : "virgule" côté nord-est de la salle du conseil.
- 4.3.2 Bardage plan en pose verticale.
Bacs à recouvrement en acier galvanisé ou aluminium pour habillage de surfaces verticales (Cladéo de chez Bacacier).
Épaisseur minimum des tôles : 75/100.
Pose jointive sur ossature cachée en intérieur ou extérieur.

PE2

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	14/21

Fixation par clipsage sur ossature secondaire en L fixée avec des équerre ITE et pose sur cornières de rive. Largeurs des lames : 300 mm.
 Longueur : jusqu'à 3 m. Finition : laquée. Couleur : rouge.
 Mise en œuvre par clipsage sur porteurs (tiges filetées) et pose sur cornières de rive.
 Pose d'une laine de roche de 150 mm d'épaisseur avec pare-vapeur côté intérieur.
 La laine sera maintenue mécaniquement contre la maçonnerie par les fixations appropriées.
 Résistance thermique minimum: $R > 4\text{m}^2\text{C/W}$.

- 4.3.2.1 Bardage plan en pose verticale avec isolant de 150 mm.
Localisation :
- façade nord : partie courbe au droit de la salle du conseil ;
 - retours au droit du mur rideau en bout de couloir ;
 - façade sud : au droit de la salle du conseil et salle annexe 2 ;
 - façade est : sur les bureaux ;
 - façade ouest : au droit de l'entrée des locaux (partie courbe).
- 4.3.2.3 Bardage plan en pose verticale sans isolant.
Localisation : au droit de couloir sur les cloisons des locaux:
- RDC : salle du conseil, entretien, ascenseur, présidence, direction, tisanerie ;
 - étage : passerelle côté salle du conseil, cage d'escalier et ascenseur SAGE, local libre 2.
- 4.3.3 Finitions périphériques.
- 4.3.3.1 Habillage en tableaux et linteaux au droit des châssis vitrés en tôle alu laqué teinte idem bardage.
- 4.3.3.2 Angles bâtiment en tôle alu laqué pour habillage avec la maçonnerie ou les menuiseries extérieures.
- 4.3.3.3 Arrêt de bardage-joint de dilatation.
Localisation : façade est.
- 4.3.3.4 Embase.

Lot n°5 : ÉTANCHÉITE

5.2 ÉTANCHÉITE SUR BAC

- 5.2.1 Toiture en tôles d'acier nervurées avec étanchéité membrane PVC.
 Partie courante sur support tôles acier nervurées de pente 3,5 % notée 4% sur les coupes.
 Tôles d'acier nervurées galvanisées, ép. 75/100, posées sur la charpente bois du lot charpente.
 Ép. suivant portées, charges et surcharges, avec raidissements éventuels.
 Les tôles sont fixées directement sur la charpente bois suivant prescription du DTU. L'entraxe des pannes de la couverture est de 2,00 m d'axe en axe.
 Panneaux de laine minérale, de 80 mm d'épaisseur, aptes à recevoir des chapes soudables, fixés mécaniquement sur le support par vis et rondelles.
 Résistance thermique minimum: $R > 1,55\text{ m}^2\text{C/W}$.
- Étanchéité monocouche PVC ép. 1,2 mm couleur gris.
- Relevés par costière métallique.
 Relevé en membrane PVC ép. 1,2 mm couleur gris.
- Façades : les relevés d'étanchéité seront protégés en partie sup. par une bande solin et alu.

Acrotères : le relevé sera traité par costière métallique 3 plis en acier galvanisé épaisseur 75/100 cm (sur toute la hauteur de l'acrotère) et protection sous une couverture fixée mécaniquement sur l'acrotère.

Zones techniques - aires et chemin de circulation.
 Renfort en dalles parcours de couleur différente de la partie courante, collées conformément à l'avis technique du procédé d'étanchéité.

- 5.2.2 Dispositif de sécurité chantier.
 Mise en œuvre d'un dispositif permanent permettant la pose de système amovible de sécurité collective contre les chutes (garde-corps, filets, etc.), selon réglementation en vigueur : sécurité par filets en sous face de couverture (pose du bac par harnais).
 Durant les travaux, fourniture et pose en périphérie de la couverture de potelets en acier galvanisé à écartement de 1,00 m environ pour mise en place d'un filet de 1,00 m de haut.
- 5.2.3 Naissances EP.
 Un décaissé de 10 à 15 mm dans l'isolant support.
 Platine en plomb de 2,5 mm d'ép. enduite d'EIF sur les deux faces et mise en œuvre entre les deux couches d'étanchéité avec une couche de renfort composée d'une feuille de bitume armée d'un voile de verre de 50g/m² et surfacé aux deux faces d'un film thermo soudable.
 Moignon cylindrique en plomb de 2,5 mm d'épaisseur.
 Enduit d'imprégnation à froid à l'intérieur du moignon. Crapaudine extensible en acier galvanisé.
- 5.2.4 Descentes EP. en PVC avec accessoires tels que coudes cintrés, bagues, colliers, etc.
- 5.2.5 Coiffe d'acrotère - sur bardage métallique en tôle d'aluminium laqué pli ép. minimum 15/10.
 Ces coiffes recouvrent les dessus d'acrotère avec rejet d'eau intérieur, protégeant le relevé d'étanchéité et pli extérieur formant goutte d'eau par rapport à la façade côté extérieur du bardage.
Localisation : au droit du bardage métallique.
- 5.2.6 Coiffe d'acrotère - sur bardage bois en tôle d'aluminium laqué pli, épaisseur minimum 15/10.
 Ces coiffes recouvrent les dessus d'acrotère avec rejet d'eau intérieur, protégeant le relevé d'étanchéité et pli extérieur formant goutte d'eau par rapport à la façade côté intérieur du bardage (soit deux plis de plus que la couverture sur bardage métallique).
Localisation : au droit du bardage bois (voir coupe AA).
- 5.2.7 Solin contre mur – solinet par bande soline en aluminium 15/10 laqué (label qualicoat) compris joint silicone, double joint, fourreau de jonction, vis inox 0,6 mm, protecteur alu.
- 5.2.8 Coiffe sur joint de dilatation.
- 5.2.9 Dispositif de sécurité : embases.
 Fourniture et mise en œuvre d'un dispositif permanent permettant la pose de système amovible de sécurité collective contre les chutes (garde-corps, filets, etc.).
 Sur les acrotères, fourniture et pose en périphérie de la couverture de crochet de sécurité en acier galvanisé à écartement de 1,50 m environ pour mise en place de potelets et de gardes-corps ou éléments de sécurité.
- 5.2.10 Lanterneau de désenfumage (D-AS) conforme à la norme NF S 61-937.
 Costière en acier galvanisé - isolée compris raccordement sur étanchéité et relevé. Cadre dormant acier galvanisé revêtu d'une peinture bitumineuse sur couche d'accrochage. Ouvrant avec cadre acier galvanisé revêtu d'une peinture bitumineuse sur couche d'accrochage avec dôme polycarbonate alvéolaire 10 mm, M2 non gouttant et de résistance 1200 joules.
 Mise en place, en sous-face, d'un barreaudage anti-effraction, cadre dormant scellé avec remplissage par treillis à mailles de 5 x 5.
 Finition de l'ensemble par galvanisation à chaud et thermolaquage.
 Dimensions : 1200 mm x 1200 mm, surface S.U.E. : 1,00 m².

PE3

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	15/21

5.3 ÉTANCHÉITE SUR BÉTON

- 5.3.1 Terrasse béton avec étanchéité autoprotégée.
Comprenant :
- pare-vapeur ;
 - isolant épaisseur 8 cm ;
 - étanchéité.

Relevés en façade.

Renfort styrodur pour CTA (Centrale de Traitement d'Air).

Localisation : terrasse technique centrale de traitement d'air.

Lot n°6 : SERRURERIE

- 6.3.0 Blocs portes extérieurs.
Étanchéité blocs portes comprenant huisserie avec joints isophoniques.
Habillage en tôle thermolaquée formant caisson isolant suivant prescription BET.
Classement et PV de tenue au feu à justifier.
Localisation : suivant plans.
- 6.3.1 Porte tôle un vantail dimension : dimensions 0,90 m x 2,10 m - Coupe feu ½ h.
Localisation : porte d'accès au local PAC.
- 6.3.2 Porte tôle un vantail à ouverture extérieure, dimension 0,90 m x 2,10 m.
Localisation : Accès la terrasse pompe à chaleur.
- 6.3.3 Porte tôle un vantail une face à ouverture extérieur. Dimension 0,90 m x 2,10 m.
Nota bene : cette porte reçoit côté extérieur le bardage métallique plan posé au lot bardage.
Localisation : issue de secours salle du conseil.
- 6.3.4 Porte tôle à deux vantaux à ouverture extérieure, dimension 1,50 m x 2,20 m.
Équipée de barre de poussée anti panique.
Nota bene : cette porte reçoit côté extérieur le bardage bois posé au lot menuiserie.
Localisation : issue de secours sur sas façade sud.
- 6.3.5 Main courante en acier thermolaqué en fer plat 40 x 10 mm fixé sur écuyers en fer plat 40 x 10 tous les 0,90 m maximum.
Nota bene : la main courante sera terminée par une lisse bois (pose au lot menuiseries bois).
Localisation :
- entre passerelle étage et vide sur accueil ;
- en périphérie du vide sur logistique.
- 6.3.6 Main courante en acier thermolaqué en fer plat 70 x 10 mm fixé sur écuyers en fer plats 70 x 10 tous les 0,90 m maximum.
Localisation : escalier.
- 6.3.7 Garde-corps en acier laqué, vitré avec montants en fer plat de 40 x 10 de part et d'autre du garde-corps à sceller dans le support béton sur une hauteur inférieure à la hauteur de retombée de poutre (environ 30 cm). Remplissage en simple vitrage feuilleté 44/2.
Localisation : entre passerelle et vide sur hall (extrémité nord).
- 6.3.8 Grilles de ventilation en acier galvanisé à chaud maille 12,7 x 12,7 anti-volatiles et anti-rongeurs avec finitions laquées, de châssis persiennés. Dimensions : suivant plan.
Localisation : sur local PAC.
- 6.3.9 Échelle coulissante en aluminium, compris fourniture d'une adaptation rapide.
Localisation : local PAC pour accès en terrasse.
- 6.3.10 Lettrage façade nord ht 1,20 m.
Fourniture et pose de lettres en acier sur ossature secondaire métallique, à charge du présent lot rapportée sur l'ossature primaire du lot "bardage bois", sans compromettre l'étanchéité du complexe bardage bois.

Texte à écrire : "PAYS DES ACHARDS".

Hauteur des lettres : 1,20 m. Épaisseur des lettres : suivant dimensionnement entreprise.

- 6.3.11 Lettrage façade nord ht 0,60 m.
Fourniture et pose de lettres en acier sur ossature secondaire métallique, à charge du présent lot rapportée sur l'ossature primaire du lot "bardage bois", sans compromettre l'étanchéité du complexe bardage bois.

Texte à écrire : "communauté de communes".

Hauteur des lettres : 0,60 m. Épaisseur des lettres : suivant dimensionnement entreprise.

Lot n°7 : MENUISERIES ALUMINIUM

7.1 GÉNÉRALITÉS

Menuiseries extérieures aluminium à rupture de pont thermique.

Classement NF-CSTBat : A2 - E5 - VA2 (étanchéité renforcée).

Classement Acotherm acoustique : AC 1 (30 d BA bruit route).

Classement Acotherm thermique : - menuiserie à frappe : TH10 Uw: 1,6 W/(m².K) ;

- coulissant : TH6 Uw : 1,8 W/(m².K) ;

- porte grand trafic : Uw: 1,5 W/(m².K).

Note : seuil encastré dans chape pour passage handicapé en fauteuil roulant avec ressaut ≤ 2 cm suivant norme, pour tous les seuils de l'opération.

7.4 MURS RIDEAUX ET ENSEMBLES D'ENTRÉE

Mur rideau traditionnel sur ossature porteuse poteaux-traverses disposée côté intérieur.

- 7.4.1 Mur rideau traditionnel avec porte d'entrée intégrée.

Vitrage SP10/6/44/2 pour les éléments bas.

Vitrage 4/6/44.2 pour les autres éléments (extérieur feuilleté).

Recoupement horizontal par trois traverses à 2,10 m, 4,10 m et 5,45 m du sol.

Recoupement vertical en quatre parties égales, soit environ tout les 1,35 m sauf pour les éléments bas du fait de l'intégration de la porte.

Ensemble intégrant quatre ouvrants à soufflet en partie haute sur une hauteur de 1,35 m.

Localisation : entrée du bâtiment.

- 7.4.2 Mur rideau traditionnel avec porte d'entrée intégrée.

Vitrage 44/2 pour l'ensemble du mur rideau.

Dimensions : largeur 5,45 m, hauteur : 5,45 m.

Recoupement horizontal par deux traverses à 2,10 m et 4,10 m du sol.

Recoupement vertical en quatre parties égales, soit environ tous les 1,35 m sauf pour les éléments bas du fait de l'intégration de la porte.

Ensemble intégrant quatre ouvrants à soufflet en partie haute sur une hauteur de 1,35 m.

Localisation : entrée du bâtiment côté intérieur du sas.

- 7.4.4 Mur rideau traditionnel.

Vitrage 44,2/40/4 pour les éléments bas.

Vitrage 44,2 en partie haute.

Vitrage intégrant des stores orientables au droit de l'accueil.

Stores de type vénitiens à lames métalliques perforées commandés par bouton moleté côté intérieur.

Dimensions : largeur 4,40 m, hauteur : 5,45 m.

Recoupement horizontal par deux traverses à 2,10 m et 4,10 m du sol.

Recoupement vertical en quatre parties égales, soit environ tous les 1,10 m.

Localisation : entre hall d'accueil et bureaux.

PE4

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	16/21

7.4.5 Mur rideau traditionnel.
Vitrage SP10/6/44/2 pour les deux éléments bas.
Vitrage 4/6/44/2 pour les autres éléments (extérieur feuilleté).
Dimensions : largeur 1,29 m, hauteur : 5,45 m.
Recoupement horizontal en quatre parties égales, soit environ tous les 1,35 m. Partie haute ouvrant à soufflet.
Localisation : façade nord.

7.4.6 Mur rideau traditionnel
Vitrage 4/6/44/2 (intérieur feuilleté).
Dimensions : largeur 6,00 m, hauteur : 2,70.
Recoupement vertical en cinq parties égales, soit environ tous les 1,20 m.
Recoupement horizontal avec une traverse à 1,00 m de haut.
Localisation : entre salle de réunion et vide sur accueil.

7.5 PORTES

7.5.1 Porte d'entrée 2 vantaux 1,80 x 2,10 incorporée dans mur rideau.
Localisation : porte incorporée dans mur rideau d'entrée.

7.5.2 Porte d'entrée 2 vantaux 1,80 x 2,10 incorporée dans mur rideau.
Localisation : porte intérieure du sas.

7.5.3 Porte d'entrée 1 vantail + semi fixe 1,50 x 2,70 avec imposte vitrée h = 0,65 m.
Localisation : entre hall d'accueil et couloir bureaux au RDC.

7.5.4 Porte d'entrée 1 vantail + semi fixe 1,50 x 2,05.
Localisation :
- sas accès aux bureaux RDC ;
- accès aux bureaux depuis la passerelle à l'étage ;
- sas en partie sud des bureaux.

7.6 CHÂSSIS FILANTS

7.6.1 Ensemble filant 4,54 x ht 2,70 SP10/6/4.
Localisation : rez de chaussée sur salle de travail.

7.6.2 Ensemble filant 4,54 x ht 2,70 4/16/4.
Localisation : étage sur salle de réunion.

7.6.3 Châssis filants constitués d'oscillo-battants 4,00 m x ht 1,45 m SP10/6/4.
Localisation :
- ensemble des bandes filantes du RDC en façade ouest et est ;
- façade sud en RDC sur bureau environnement.

7.6.4 Châssis filants constitués d'oscillo-battants 4,00 m x ht 1,45 m 4/16/4.
Localisation : ensemble des bandes filantes de l'étage en façade ouest et est.

7.7 CHÂSSIS COMPOSÉS

7.7.1 Châssis fixe et OB 1,54 x 2,20.
Localisation : bureau libre 2 à l'étage.

7.7.2 Châssis fixe et soufflet 0,90 x 3,00.
Localisation : façade nord sur salle du conseil.

7.8 ENSEMBLE FIXE ET COULISSANTS

7.8.1 Ensemble composé de dimension totale 13,84 m x ht 3,00 m.
Localisation : ensemble sur salle du conseil et salle annexe 2 au RDC.

7.9 CHÂSSIS À SOUFFLET

7.9.1 Châssis à soufflet hauteur : 1,00 m.
Localisation :
- puits de lumière sur logistique ;
- façades ouest et est.

7.10 OUVRAGES DIVERS

7.10.1 Bavettes de recouvrement d'appuis.
Bavette en aluminium laqué dito menuiseries en recouvrement complet des appuis béton, compris joint d'étanchéité et toute sujétion.
Nota bene : bavette en débord de 2 cm par rapport à la façade.
Localisation : ensemble des menuiseries extérieures.

7.11 OCCULTATIONS

7.11.1 Brise-soleil motorisés.
Brise-soleil orientables et motorisés en aluminium (PROTAL de chez Baumann Huppe).
Les lames sont enfilées sur des cordons échelles et maintenues sur ces derniers par des clips toutes les cinq lames. Les poinçonnages pour le passage des rubans de tirage sont ourlés. Les rubans de tirage (gris) sont protégés anti-UV. Le tablier descend en position fermée et s'oriente à n'importe quelle hauteur en inversant le sens de manœuvre. Lames alu galbées symétriques ourlées des deux côtés, avec un embout de guidage latéral en polyamide, positionné alternativement à droite et à gauche du tablier. Tablier thermolaqué dans les 100 teintes standard. Lame finale et coulisses en aluminium extrudé, anodisées incolore. Coulisses avec joints insonorisants résistant aux intempéries.

Localisation :
- RDC et étage façade est. Largeur 2 m pour ensemble filants 4,00 x 1,45 ;
- salle du conseil sur baies coulissantes. Largeur 2 m pour ensemble 13,84 x 3,00 ;
- salle du conseil sur baies fixes. Largeur 1,90 m pour ensemble 13,84 x 3,00 ;
- salle du conseil pour châssis composés 0,90 x 3,00.

Lot n°8 : MENUISERIES BOIS - BARDAGE BOIS

8.2 BARDAGE LITEAUX BOIS

8.2.1 Ossatures complémentaires de bardage.
Fourniture et pose d'ossature métallique galvanisée fixée sur la maçonnerie, composée de tubes métalliques rectangulaires permettant la continuité du bardage métallique.
Localisation :
- angle sud-est salle annexe 2 ;
- angle sud-est tisanerie.

8.2.2 Bardage liteaux bois en pose horizontale et isolant.
Habillage des façades par un bardage en liteaux bois ajourés composé comme suit :
- ossature principale en Z métalliques galvanisés fixés mécaniquement sur la maçonnerie ;
- E = 60 cm. Profondeur des profils : 180 mm ;
- interposition d'une laine de roche de 150 mm d'épaisseur avec pare-vapeur côté intérieur ;
- la laine sera maintenue mécaniquement contre la maçonnerie par les fixations appropriées.
Résistance thermique minimum : $R > 4 \text{ m}^2\text{C/W}$;
- fourniture et pose d'un film pare-pluie fixé sur l'ossature principale par l'intermédiaire des tasseaux 90 x 50 ;
- fourniture et pose de tasseaux en pin 90 x 50 fixés dans l'ossature principale ;
- liteaux en pin douglas recevant un traitement thermohuilé de forme losange : côté 30 mm, hauteur 42 mm, largeur 32 mm vissés dans les tasseaux par vis en acier inoxydable ;
- entraxe des liteaux : 9 cm. Traitement des angles saillants ;
- mise en place d'équerres galvanisées fixées sur les Z support des tasseaux venant dans les angles. Coupe biaisée des tasseaux à 45°.

PE5

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	17/21

Pas de pièces de recouvrement au droit des angles,
 - embase en acier laqué venant en recouvrement de l'isolant des soubassements et permettant une continuité de l'isolant en façade.

Nota bene : au droit des châssis vitrés, interruption de l'isolant.

Localisation :

- façade nord : ensemble de la façade exceptée la partie courbe sur salle du conseil recevant un bardage métallique ;
- façade ouest : ensemble de la façade exceptée partie à droite de l'entrée compris retour à gauche de l'entrée ;
- façade sud : partie sur bureaux et retour angle sud-est ;
- façade est : pignon de la salle du conseil et retour angle sud-est ;
- intérieur de la terrasse technique recevant la CTA ;
- habillage du puits de lumière sur logistique.

8.2.3 Habillage périphérique des châssis : sans objet : les liteaux "filent" devant les châssis.

8.2.4 Angles du bâtiment.

8.2.5 Embase.

8.2.6 Bardage liteaux bois en pose horizontale sans isolant.

Bardage dito art 8.2.2.

Localisation :

- angle situé côté sud-est du projet ;
- habillage des châssis du puits de lumière sur logistique.

8.2.7 Bardage liteaux bois intérieur dito art 8.2.2.

Localisation : salle du conseil (voir coupe CC).

8.3 PLAFONDS LITEAUX BOIS

8.3.1 Bardage liteaux bois en rampant extérieur.

Habillage de la sous face de couverture par un bardage en liteaux bois ajourés composé comme suit :

- ossature primaire en profil galvanisé I de 80 mm fixée sur la charpente bois ;
- interposition d'une laine de roche de 150 mm d'épaisseur avec pare-vapeur côté intérieur ;
- fourniture et pose d'un film pare-pluie fixé sur l'ossature principale par l'intermédiaire des tasseaux 90 x 50 ;
- fourniture et pose de tasseaux en pin 90 x 50 fixés dans l'ossature principale ;
- liteaux en pin douglas recevant un traitement thermohuilé de forme losange : côté 30 mm, hauteur 42 mm, largeur 32 mm vissés dans les tasseaux par vis en acier inoxydable.
- entraxe des liteaux : 9 cm ;
- les liteaux s'arrêtent à 2 cm de la façade.

Localisation :

- sous face de la couverture au droit de l'accueil ;
- sous face de la couverture côté nord de la passerelle.

8.3.2 Bardage liteaux bois en plafond intérieur.

Ossature primaire en profil galvanisé I de 80 mm fixée sur la charpente bois.

Interposition d'une laine de roche de 100 mm d'épaisseur sans pare-vapeur.

Mise en place d'un feutre acoustique noir de 30 mm d'épaisseur.

Fourniture et pose de tasseaux en pin 90 x 50 fixés dans l'ossature principale.

Liteaux en pin douglas recevant un traitement thermohuilé de forme losange : côté 30 mm, hauteur 42 mm, largeur 32 mm vissés dans les tasseaux par vis en acier inoxydable.

Entraxe des liteaux : 9 cm.

Traitement des rives : finition par équerre en tôle laquée fixée sur tasseaux périphériques.

Localisation : décroché de plafond en salle du conseil (voir coupe BB).

8.3.3 Cornière d'habillage périphérique.

8.5 BLOCS-PORTES EN FOURNITURE ET POSE

8.5.1 Blocs-portes âmes pleines prépeintes CF ½ h dimensions 0,93 m x 2,04 m.

Localisation : local entretien 1 au RDC, local entretien 2 à l'étage.

8.5.2 Blocs-portes âmes pleines prépeintes CF ½ h dimensions 0,83 m x 2,04 m.

Localisation : placard technique en salle du conseil (2u).

8.5.3 Blocs-portes âmes pleines prépeintes dimensions 1,40 m x 2,04 m.

Localisation : en haut et en bas de la cage d'escalier.

8.5.4 Blocs-portes âmes pleines prépeintes dimensions 1,80 m x 2,25 m.

Localisation : accès à la salle du conseil (voir coupe BB).

8.5.5 Imposte pleine largeur 1,80 m, hauteur 0,75 m.

Localisation : au-dessus de la porte de la salle du conseil.

8.5.6 Porte coulissante.

Localisation : sur kitchenette en salle de travail RDC.

8.6 BLOCS-PORTES AVEC HUISSERIES POSÉES PAR LE PLAQUISTE

8.6.1 Blocs-portes âmes pleines prépeintes CF ½ h dimensions 0,93 x 2,04.

Localisation :

- RDC : réserve ;
- étage : archives.

8.6.2 Blocs-portes âmes pleines prépeintes CF ½ h dimensions 0,83 x 2,04.

Localisation: TGBT.

8.6.3 Blocs-portes âmes pleines prépeintes CF ½ h dimensions 0,53 x 2,04.

Localisation : placard électrique étage.

8.6.4 Blocs-portes âmes pleines prépeintes dimensions 0,93 x 2,04.

Localisation :

- RDC : salle de travail et local serveur ;
- étage : salle de réunion, salle libre 1, salle libre 2, local technique.

8.6.5 Blocs-portes vitrées dimensions 0,93 x 2,04.

Localisation :

- RDC : présidence direction tisanerie environnement comptabilité responsable financier, chargé de communication, vice présidence ;
- étage : SAGE, dvp culturel.

8.6.6 Blocs-portes âmes pleines prépeintes dimensions 0,93 x 2,04 sanitaires.

Localisation : accès aux blocs sanitaires et sanitaires PMR.

8.6.7 Blocs-portes âmes pleines prépeintes dimensions 0,83 x 2,04 sanitaires.

Localisation : accès aux sanitaires.

8.6.8 Blocs-portes âmes pleines prépeintes dimensions 0,63 x 2,04 sanitaires.

Localisation : placard vidéo en salle du conseil.

8.6.9 Blocs-portes à galandage dimension 2,00 x 2,04.

Localisation :

- entre salle du conseil et salle annexe 1 ;
- entre salle du conseil et salle annexe 2.

8.7 DIVERS MENUISERIE

8.7.1 Plinthes bois à peindre en médium compris fixation sur parois, raccords, jonction, extrémités, etc., avec découpes soignées. Hauteur des plinthes : 70 mm, épaisseur : 10 mm.

Localisation : en périphérie des locaux recevant un sol PVC.

8.7.2 Coffres EP.

8.7.3 Lisses sur mains courantes.

8.7.4 Lisses sur garde-corps.

PE6

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	18/21

- 8.7.5 Coffres habillage des collecteurs de plancher chauffant.
- 8.7.6 Panneaux d'affichage 2,00 x 2,00.
Localisation : à droite de l'entrée en extérieur (pose à 50 cm du sol).
- 8.7.7 Panneaux d'affichage 3,00 x 2,00.
Localisation : à gauche de l'accueil côté intérieur (pose à 50 cm du sol).
- 8.7.8 Tablette sur panneau d'affichage (long 3,00 m et larg 20 cm).
Localisation : panneau d'affichage intérieur.
- 8.8 PIÈCES D'HABILLAGE**
- 8.8.2 Encadrements de portes.
Panneaux contreplaqué essence SAPELLI avec chants plaqués de dimension 70 x 20 mm et rainurée en partie centrale pour recevoir le bardage métallique en creux.
Contreplaqué vissé ou collé sur les huisseries.
Localisation : porte donnant sur les couloirs recevant l'habillage en bardage métallique.
- 8.8.3 Habillage de tableaux et linteaux.
Encadrement des maçonneries en contreplaqué essence SAPELLI :
Panneaux contreplaqué essence SAPELLI avec chants plaqués de dimension 200 x 20 mm en habillage des maçonneries pour constituer des encadrements de porte.
Localisation :
- porte d'entrée de la salle du conseil. Accès au sas sanitaires RDC ;
- habillage tête de mur donnant sur accueil (File 3) ;
- encadrement de l'accès à l'escalier.
- 8.8.4 Habillage tête de muret garde-corps.
Panneaux contreplaqué essence SAPELLI avec chants plaqués de dimension 240 x 20 en habillage des maçonneries pour constituer l'habillage de la tête des murets.
Localisation : en tête des murets formant garde-corps à l'étage.
- 8.8.5 Habillage encadrement des châssis.
Encadrement des maçonneries en contreplaqué essence SAPELLI :
Fourniture et pose de panneaux contreplaqué essence SAPELLI avec chants plaqués de dimension 200 x 20 en habillage des maçonneries pour constituer des encadrements de châssis vitrés.
Localisation : sur l'ensemble des menuiseries extérieures.
- 8.10 MOBILIER**
- 8.10.1 Meubles sous évier.
Meuble sous évier, en aggloméré stratifié toutes faces, portes et faces des tiroirs agglomérés stratifié toutes faces, chants plaqués, charnières invisibles, vérins réglables, comprenant :
- 1 meuble sous évier avec 2 portes et joue latérale ;
- 1 étagère ou 1/2 étagère ;
- 1 réfrigérateur à enchâsser table top, comprenant :
- capacité : 140 litres,
- dégivrage semi automatique,
- charnières inversables,
- largeur : 55 cm.
- Nuance du stratifié au choix de l'architecte.
Localisation : salle de travail, annexe 2.
- 8.10.2 Banque d'accueil en aggloméré stratifié toutes faces.
Plateau haut épaisseur 40 mm largeur 40 cm, formes arrondies suivant plan hauteur 1,20 m.
Plateau bas épaisseur 40 mm largeur 90 cm, formes arrondies suivant plan hauteur 80 cm.
Plateau bas incorporant les percements et pièces de finition pour les passages de câbles.

Façade et joues épaisseur 19 mm ou medium isocurv pour les parties cintrées, finition stratifiée.
Hauteur de la façade 1,20 m.
Intégration de goulottes pour passage des câbles sous plateau bas.
Compris toutes sujétion de coupes, façonnage, assemblage, fourrures fixations.
Qualité du stratifié: Polyrey, série Papago tendance.

- 8.10.3 Tables de la salle du conseil.
Plateau haut épaisseur 40 mm largeur 80 cm, formes arrondies suivant plan hauteur 0,80m.
Façade et joues épaisseur 19 mm ou médium isocurv pour les parties cintrées, finition stratifiée.
Hauteur des façades 0,80 m.
Qualité du stratifié: Polyrey, série Papago tendance.
Tables circulaires, rayon intérieur 2,80 m, extérieur 3,60 m en trois ou quatre éléments pour une longueur intérieure d'environ 6,00 m.
Tables circulaires, rayon intérieur 12,00 m, extérieur 12,80 m en trois éléments pour une longueur intérieure d'environ 6 m avec découpe arrondie en bout de table (deux ensembles).
Une table circulaire rayon intérieur 0,70 m, extérieur 1,50 m sur un demi tour.
Tables circulaires, rayon intérieur 9,70 m, extérieur 10,50 m en trois éléments pour une longueur intérieure d'environ 4,00 m avec découpe arrondie en bout de table.
- 8.10.3.1 Table centrale : demi-cercle.
8.10.3.2 Table centrale : table circulaire grand rayon.
8.10.3.3 Table périphérique : table circulaire.
8.10.3.4 Table périphérique : table circulaire grand rayon.

Lot n°9 : CLOISONS SÈCHES

9.2 CLOISONNEMENTS

Cloisonnements constitués de plaques de plâtre cartoné, vissées sur une ossature en acier galvanisé.
Ossature constituée de rails et de montants en acier galvanisés, épaisseur 6/10.
Laines minérales en panneaux semi rigides ép. 45 mm disposées entre les montants.
Façon des joints avec bandes et enduits. Angles saillants avec bandes armées.

- 9.2.1 Cloisonnements épaisseur 72 mm.
Ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé d'ép. nominale 6/10 de 48 mm de largeur. Parements constitués d'une plaque de placodur de 13 mm d'ép.
Isolement acoustique de l'ensemble: $R_w = 44$ dB.
Hauteur : 3,00 m.
Localisation :
- cloisonnement des sanitaires ;
- habillage des gaines techniques verticales ;
- cloisonnement et joues des placards.
- 9.2.2 Cloisonnements épaisseur 98 mm.
Ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10 de 48 mm de largeur.
Chaque parement sera constitué de deux plaques : une plaque de BA13 et une plaque de placodur de 13 mm d'épaisseur.
Isolement acoustique de l'ensemble : $R_w = 49$ dB.
Degré coupe feu : 1 h.
Hauteur des cloisons : 3,00 m en RDC et jusque sous comble en étage.
Localisation : - entre les circulations et les bureaux ;

PE7

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	19/21

- réserve et entre salles annexe 1 et annexe 2 ;
- entre compta et responsable financier ;
- périphérie des archives ;
- périphérie des placards TGBT au RDC et placard électrique à l'étage.

9.2.3 Cloisonnements épaisseur 120 mm.
Ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10 de 48 mm de largeur et disposés en quinconce pour permettre un espacement intérieur de 70 mm entre les plaques intérieures de BA13.
Chaque parement sera constitué de deux plaques : une plaque de BA13 et une plaque de placodur de 13 mm d'épaisseur.
Isolement acoustique de l'ensemble : $R_w = 61$ dB.
Degré coupe feu : 1 h.
Hauteur des cloisons : 3,00 m en RDC, jusque sous comble en étage.
Localisation : entre les bureaux.

9.2.4 Cloison incorporant les portes à galandage-ossature megastil.
Ossatures megastil primaires verticales et secondaires horizontales (lisses).
Chaque parement sera constitué de deux plaques : une plaque de BA13 et une plaque de placodur de 13 mm d'épaisseur.
Cloison incorporant les châssis des portes à galandage. Hauteur de la cloison : 6,50 m.
Localisation : entre salle du conseil et salles annexe 1 et annexe 2.

9.3 HABILLAGE

9.3.1 Enduit plâtre projeté sur l'ensemble des maçonneries.
Localisation :

- ensemble de la périphérie extérieur du bâtiment. Local entretien 2, cage d'escalier, local entretien 1 ;
- poutres béton restant apparentes dans le hall d'entrée ;
- muret agglos formant garde-corps.

 Hauteur : 10 cm au dessus des faux plafonds suivant les locaux.

9.5 CHÂSSIS BOIS

9.5.1 Châssis fixe bois 0,80 m x 1,00 m dans cloison avec double vitrage clair épaisseur 4/16/4.
Localisation : entre compta et responsable financier.

9.6 PLAFOND

9.6.1 Plafond CF 1/2 h.
Ossature primaire stil prim 100 en acier galvanisé d'ép. nominale 75/100 implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixée au support par l'intermédiaire de suspentes stil prim disposées tous les 3,00 m maximum.
Fourrures placostyl F530 en acier galvanisé d'ép. nominale 6/10 fixées par clipsage sur l'ossature primaire (au pas de 0,60 m).
Deux plaques placo BA13 mm d'épaisseur fixées perpendiculairement à l'ossature.
Degré coupe-feu : une 1/2 heure.
Localisation : sous charpente pour l'ensemble du bâtiment.

Nota bene : hauteur sous plafond :- au droit des bureaux étage : 3,05 m ;
 - au droit des sanitaires étage : 2,50 m ;
 - au droit du local technique : 3,45 m ;
 - cage d'escalier : 3,05 m par rapport au palier haut ;
 - au droit de la salle du conseil : 6,25 m.

9.6.2 Plafond CF 1 h.

Ossature primaire stil prim feu en acier galvanisé d'ép. nominale 75/100 implantée à 1,20 m maximum d'entraxe, fixée au support par l'intermédiaire de suspentes stil prim disposées tous 1,60 m maximum.

Fourrure placostyl F530 en acier galvanisé d'épaisseur nominale 6/10 fixée par clipsage sur ossature primaire (au pas de 0,50 m).

Au droit des joints en bout de plaque, 2 fourrures F530 seront disposées à entraxe de 70 mm. Elles seront protégées par une languette d'about, largeur 130 mm en plaque placoflam 15.

Les joints longitudinaux, les fourrures et les semelles des profilés stil prim feu seront protégés par des languettes en plaque placoflam 15, largeur 60 mm.

Une plaque placoflam 15 mm d'épaisseur fixée perpendiculairement à l'ossature.

Degré coupe-feu : une heure

Localisation :
 - RDC : local entretien 1, local serveur ;
 - réserve ;
 - étage : local archives, local technique traitement d'air, local entretien 2.

9.6.3 Plafond PLACOSTYL type GYPTONE line 4 E15 - perforation en ligne - teinte blanche.
Plafond acoustique en placostyl type GYPTONE LINE 4 ou équivalent - dim : 600 x 600.

Montage sur ossature T de 15 à emboîtement horizontal sans traitement de joint.

Réaction au feu M1.

Coefficient d'absorption : 0,70.

Épaisseur de la plaque 12,5 mm.

Localisation :
 - RDC : sas, hall entrée, accueil, salle du conseil, salle annexe 1, salle annexe 2 ;
 - étage : espace copieur circulation passerelle circulation 2.

9.6.4 Habillage retombée en BA 13 fixé sur une ossature métallique.

Localisation : retombée de plafond en salle du conseil.

9.7 ISOLATION

9.7.1 Laine de verre déroulée, revêtue d'un pare-vapeur en aluminium pur sur une face, ép. 240 mm posée en plénum.

Résistance thermique minimum $R = 5,00$ m²K/W.

Localisation : sur l'ensemble des plafonds coupe-feu de l'étage.

9.7.2 Laine de roche sans pare-vapeur déroulée en une couche, ép. 100 mm posée en plénum.

$R = 2,5$ m²K/W.

Localisation :
 - RDC : local entretien 1, local serveur, réserve ;
 - étage : local archives, local technique traitement d'air, local entretien 2.

9.7.3 Laine de verre déroulée sans pare-vapeur ép. 80 mm posée en plénum.

$R = 1,8$ m²K/W.

Localisation :
 - RDC : sas, hall entrée, accueil, salle du conseil, salles annexes 1 et 2 ;
 - étage : espace copieur circulation passerelle circulation 2.

9.8 DIVERS

9.8.1 Soffites coffres de ventilation.

Habillage des cheminements des fluides :

Réalisation d'un soffite dimension 60 cm x 65 cm (voir coupe AA).

Finition par plaques de BA13 sur ossature en acier galvanisé.

Localisation : RDC : présidence, direction, tisanerie, chargé de com., vice-présidence, salle de travail.

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Ach	PE8
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	
Session 2015	TEDB	20/21

Lot n°10 : CARRELAGE FAÏENCES

10.1 CARRELAGE

10.1.1 Chape d'enrobage plancher chauffant.

Mise en œuvre d'une chape liquide d'enrobage à base de sulfate de calcium :

- le classement UPEC des locaux sera au plus U4 P3 E2 C2 ;
- la chape viendra en recouvrement de 30 mm minimum au-dessus de la génératrice supérieure du tube de chauffage et 25 mm minimum au-dessus des plots éventuels. L'épaisseur maximale ne devra pas dépasser 8 cm ;
- des joints de fractionnement seront réalisés tous les 300 m² au maximum.

Localisation : ensemble des locaux rez-de-chaussée et étage.

10.2.2 Carrelage 40 x 40 scellé grès cérame pleine masse.

Carrelage grès cérame pleine masse en carreaux de 40 x 40 de glissance R9.

Classement U4.P3.E2.C2.

Épaisseur des carreaux : 10,4 mm. Résistance à la flexion > 35N/mm².

Charge de rupture > 1300N.

Résiste au choc thermique et au gel.

Localisation : RDC : sas entrée, hall entrée, accueil, logistique, circulation, salle du conseil, salle annexe 1, salle annexe 2.

10.2.3 Carrelage 30 x 30 scellé grès cérame pleine masse.

Carrelage grès cérame pleine masse en carreaux de 30 x 30 de glissance R9.

Classement U4P3E2C2.

Épaisseur des carreaux : 10,4 mm. Résistance à la flexion > 35N/mm².

Charge de rupture > 1300 N.

Résiste au choc thermique et au gel.

Localisation :
- RDC : sas sanitaires, sanitaires local serveur TGBT, local entretien, 1 escalier (palier marches et contre marches), réserve ;
- étage : palier haut cage escalier.

10.2.4 Nez de marche anti dérapant pour escalier.

10.3 PLINTHES - CERAM

10.3.1 Plinthes 10 x 40 pour carrelage 40 x 40.

10.3.2 Plinthes 10 x 30 pour carrelage 30 x 30.

10.3.3 Plinthes crémaillère pour escalier.

Lot n°11 : SOLS COLLÉS

11.2.1 Revêtement de sol Linoléum naturel à motif marbré en lés de deux mètres de large constitué d'une masse de matières naturelles (huile lin, résines, liège, minéraux, pigments et toile de jute) calandré, bénéficiant d'un traitement de surface assurant une excellente durabilité, une grande facilité d'entretien et permettra de ne pas recourir à une métallisation lors de l'installation.

Épaisseur 2,5 mm. Couche d'usure 1,5 mm.

Classement UPEC : U4.P3.E1.C2. Réaction au feu M3.

Efficacité acoustique déclarée : DeltaLw = 7 Db.

Résistance thermique : 0,015 m²K/W (apte au sol chauffant).

Nota bene : plinthes au lot menuiserie bois.

Localisation : - rez-de-chaussée : salle de réunion, présidence, direction, compta et resp. financier, chargé de communication, vice président, tisanerie, environnement ;
- étage : salle de réunion, SAGE, dvpt culturel, sanitaires H et F, espace copieur, entretien 2, circulation, archives, passerelle, circulation 2, local libre 1, local libre 2.

Lot n°13 : PLAFONDS SUSPENDUS

13.2 FAUX PLAFOND

13.2.1 Ossature primaire en profil porteur I de 80 mm galva.

Localisation : ensemble des locaux étage recevant le faux plafond.

13.2.2 Faux plafond acoustique en panneaux en laine de verre de forte densité de 15 mm d'ép. en modules de 600 x 600 mm posés sur ossature et profils Connect T apparents de 24 mm.

Plafond de couleur blanc 190 aura un coefficient de réflexion de la lumière de 80%.

Plafond de classe d'absorption acoustique A, avec un coefficient Alpha W (α_w) de 0, 90.

Par fréquence, il aura un coefficient d'absorption Alpha Sabine de :

	125 Hz	250Hz	500 Hz	1000 Hz	2000 Hz	4000 Hz
Bord A 15 mm	0.40	0.80	0.95	0.80	0.95	0.95

Valeurs suivant norme EN ISO 354 et calculées suivant norme EN ISO 11654 / ht = 200 mm.

Réaction au feu : A2-s1-d0 (Euroclasse).

Localisation : - RDC : sas sanitaires, sanitaires F et H, salle de travail, présidence, direction compta et resp. financier, chargé de com., vice président, tisanerie, environnement, logistique, circulation, sous face passerelle ;
- étage : salle de réunion, SAGE, dvpt culturel, bureau libre 1, bureau libre 2.

13.3 HABILLAGE

13.3.1 Habillage skydôme ou puits de lumière ht 1,00 m en mélaminé blanc fixé sur une ossature métallique compris laine de verre périphérique de 180 mm.

Localisation : - désenfumage escalier.

- puits de lumière sur logistique (RDC et étage)

- retombée de poutres sur hall et accueil.

PE9

CCTP (extrait)	Communauté de communes du pays des Achards	
BACCALURÉAT PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT Option B : ASSISTANT EN ARCHITECTURE	ÉPREUVE E2 : PROJET ARCHITECTURAL ÉPREUVE E3 : COMMUNICATION ET SUIVI DE CHANTIER	DOSSIER DE BASE
Session 2015	TEDB	21/21